



Etat de Préparation de la République Islamique de Mauritanie en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques

**Etude réalisée pour le Gouvernement de
la République Islamique de Mauritanie**

Août 2016



WORLD BANK GROUP

SYNTHESE

A la demande du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, et en particulier du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication (MEFPTIC), la Banque Mondiale a procédé à une évaluation de l'état de préparation de la République Islamique de Mauritanie en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques (connue aussi sous le nom d'Open Data Readiness Assessment ou ODRA) durant les mois de Mai et Juin 2016, incluant une visite sur le terrain par un expert du 5 au 12 juin 2016, et l'organisation d'un atelier de discussion sur le rapport préliminaire (1^{er} Août 2016). L'expert, en application de la méthodologie¹ ODRA de la Banque Mondiale, a exploré les 8 dimensions qui ont un impact sur une initiative d'ouverture des données publiques :

1. le leadership;
2. le cadre réglementaire et juridique;
3. les structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement;
4. les données au sein du gouvernement, ainsi que les réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales;
5. la demande concernant l'ouverture des données publiques;
6. l'engagement citoyen et les capacités concernant les données publiques;
7. le financement d'un programme d'ouverture des données publiques et
8. les infrastructures nationales technologiques et les compétences informatiques.

Le résultat de ce diagnostic donne une image homogène des forces et des barrières potentielles à résoudre pour la mise en œuvre d'une initiative d'ouverture des données publiques. La République Islamique de Mauritanie offre des fondations solides pour le développement d'une telle initiative, et le contexte politique actuel est propice au lancement à brève échéance de cette initiative. En effet, l'ouverture des données publiques s'inscrit dans deux éléments clés de l'agenda politique du pays et de son Président : la transparence de gouvernance² et le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication³ (TIC).

Concernant le premier point, la République Islamique de Mauritanie s'est engagée depuis maintenant plus de 10 ans dans la transparence. Elle participe à de nombreuses initiatives

¹ [Open Data Readiness Assessment \(ODRA\) methodological tool](#)

² Voir le programme du Président de la République (<http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/programmedupresidentversionfrancais.pdf>) ainsi que son discours et la déclaration finale de la Conférence International sur la transparence et le développement durable en Afrique, tenu en Janvier 2015 à Nouakchott (http://cridem.org/C_Info.php?article=666199)

³ Voir le discours du Président de la République lors du Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication qui s'est tenu en Septembre 2014 à N'Djamena (Tchad) http://www.cridem.org/C_Info.php?article=660579

dans le domaine comme les programmes BOOST (publication de toutes les données budgétaires du pays depuis 2009) ou l'ITIE (Initiative de Transparence des Industries Extractives) mais est également à l'origine de la nouvelle initiative de transparence de la pêche lancée en Février 2016. Le Président de la République a également organisé et accueilli la conférence internationale de l'Union Africaine intitulée « Transparence et développement durable en Afrique » en Janvier 2015. Ces engagements sur la transparence de gouvernance entraînent aujourd'hui la publication de nombreuses données par les agences concernées et notamment par le Ministère de l'Economie et des Finances. De la même manière, ces engagements ont entraîné une large libéralisation de la presse et des médias depuis 2006 et une progression de la liberté d'expression qui est largement reconnue par la communauté internationale⁴. La mise en place d'une initiative d'ouverture des données pourra donc fournir un cadre fédérateur dans lequel l'ensemble de ces initiatives pourront s'inscrire et publier leur données de façon centralisée et exploitable informatiquement. Cette initiative fournirait également des ressources pour les développeurs d'applications mobiles et Web ainsi que pour les médias en demande constante d'informations.

Concernant les TIC, La Mauritanie a entamé depuis la fin des années 90 une politique de libéralisation et de développement des secteurs des télécoms et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette politique a conduit à l'adoption d'une Déclaration de Politique Sectorielle des Postes et des Télécommunications en 1998 et une Stratégie Nationale des Nouvelles Technologies en 2002. Ce secteur a alors connu un développement important dépassant les prévisions dans certains axes : taux de pénétration des services télécoms avoisinant 100% en 2010, création d'une autorité de régulation et d'un département chargé des TIC et privatisation de l'opérateur historique.

Plus récemment, le Gouvernement a procédé à la révision de la politique sectorielle et à la mise à jour de la stratégie des TIC. La nouvelle Stratégie Nationale des TIC a été adoptée le 22 mars 2012⁵ et la Déclaration de Politique pour le Secteur des Télécommunications approuvée le 31 janvier 2013. Le Gouvernement a entamé la mise à jour de l'arsenal juridique tant en terme de contenu que d'étendue. Une loi sur les communications électroniques⁶ a été adoptée le 15 juillet 2013 et le Cadre Juridique sur la Société Mauritanienne de l'Information⁷ a été préparé et sera définitivement adopté cette année. Il a aussi été mis en place, avec l'appui de la Banque Mondiale et de la Banque Européenne d'Investissement des programmes importants de développement des infrastructures télécoms et des systèmes d'information de l'Administration. Ces programmes visent à :

⁴ Voir le rapport 2015 de Freedom of Press <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2015/mauritania>

⁵ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/strategieticsspofr.pdf>

⁶ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2013-025-fr.pdf> et http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi_2016_-_007_relative_la_cybercriminalite.pdf

⁷ http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2016_-_006_portant_loi_dorientation_de_la_smi.pdf

- Mettre en place tous les maillons de la connectivité Haut Débit en stimulant l'investissement du secteur privé tout en respectant les principes d'un accès ouvert à ces réseaux ;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire adapté à la convergence et au développement de la société de l'information ;
- Développer des services et des applications de la société de l'information ainsi que de l'économie numérique.

Dans ce cadre, la Mauritanie a intégré le Programme pour une Infrastructure de Communications Régionale en Afrique de l'Ouest (West Africa Regional Communications Infrastructure Program – WARCIP⁸).

Il est important de noter également que depuis 2014, la Direction Générale des TIC (DGTIC) travaille en collaboration avec la société civile pour le développement des TIC et de la communauté des développeurs sous la forme d'une compétition annuelle⁹. En parallèle, un ensemble de chantiers pour développer le secteur sont en marche avec notamment :

- le déploiement de la fibre optique dans tout le pays qui est sur le point de démarrer,
- l'étude de la mise en place d'une technopole,
- l'étude de la mise en place d'un incubateur TIC,
- l'étude de la mise en place d'un data center pour le secteur privé par le projet WARCIP-Mauritanie et la Société de développement et des Infrastructure Numérique (SDIN) et
- la création d'une agence dédiée à la recherche scientifique et l'innovation.

Dans ce cadre, la mise en place d'une initiative d'ouverture des données sera un nouvel élément moteur pour l'innovation, pour stimuler la communauté des développeurs et la création de startup ainsi que le nombre de services innovants offerts aux citoyens. En effet, la mise à disposition de données publiques exploitables par les développeurs est un élément clé pour le développement de services à forte valeur ajoutée pour les citoyens. Les données représentent l'essence de l'intérêt des utilisateurs (par exemple résultats d'examen scolaires, emplacement des services publics comme les centres de santé, les postes de police etc.) et le rôle des applications mobiles est de rendre ces données facilement accessibles (par exemple au travers de services géo-localisés ou de services sur téléphones simples au travers d'applications SMS ou vocales).

Concernant la mise en place de l'initiative, le gouvernement pourra s'appuyer sur un ensemble de forces que la mission a fait clairement ressortir :

- D'une part la structuration des TIC au sein du gouvernement avec la mise en place de la DGTIC en charge de la définition de la stratégie globale est un élément clé pour

⁸ <http://www.warcip.mr/>

⁹ Voir la compétition MauriApp Challenge (<http://www.mauriappchallenge.mr/>)

organiser et coordonner l'initiative. La mise en place de ressources informatiques partagées et centralisées à la DGTIC, ainsi que la présence d'une fibre optique connectant la majorité des départements ministériels (certains départements sont reliés par liaison FH) à Nouakchott offre une infrastructure essentielle pour la mise en place d'un portail central de données ouvertes et la publication de jeux de données¹⁰. Cette centralisation des données, qui devra s'associer à la mise en place d'un référentiel commun des données et à l'adoption de standard d'interopérabilité, notamment sur les métadonnées, facilitera l'échange et l'exploitation des données entre les différentes agences ministérielles, qui est aujourd'hui problématique et souligné par de nombreux acteurs rencontrés durant la mission. Enfin, la mise en place d'un tel portail central de données pourra être rapide du fait des compétences et des ressources humaines déjà présentes à la DGTIC¹¹. Même si à l'heure de l'écriture de ce rapport, le déploiement de la fibre optique dans le pays n'est pas effectif, les conditions suffisantes pour le lancement d'une initiative de niveau national sont réunies. Il est évident que lorsque que l'ensemble des infrastructures prévues seront déployées (fibre optique dans le pays, incubateurs, data center, etc.) l'impact de l'initiative Open Data sera plus important, et il sera possible de considérer des initiatives au niveau des régions et des grandes villes du pays. Cette approche en phase (nationale, puis régionale) est celle couramment adoptée par les autres initiatives open data sur le continent, et permet de démarrer l'initiative immédiatement tout en améliorant le contexte TIC dans le pays.

- D'autre part, un certain nombre de jeux de données sont déjà disponibles et pourraient être facilement publiés sur le portail de données vu qu'ils sont déjà en ligne sur les sites web des agences concernées¹². La présence de responsables TIC au sein de la plupart des agences est également un atout pour coordonner la publication des données sur le futur portail de données ouvertes du point de vue technique. Cette première série de jeux de données constituerait une masse critique permettant d'obtenir des résultats à court terme et de créer une dynamique dans laquelle pourraient s'inscrire les autres agences au fur et à mesure du développement de l'initiative.

¹⁰ L'Annexe B de ce document décrit les jeux de données identifiés durant la mission et la connectivité des agences responsables

¹¹ La DGTIC possède un ensemble de professionnels des TIC (développeurs, administrateurs système, etc.) qui ont mis en œuvre la majorité des portails web des ministères en utilisant des technologies de dernières générations. Leurs capacités devront être renforcées pour couvrir les spécificités des portails de données ouvertes, mais les compétences requises sont disponibles.

¹² Voir l'Annexe B de ce document listant les jeux de données déjà disponible en ligne comme le portail BOOST <http://boost.budget.mr/fr/>

Il est également à noter qu'en termes de stratégie globale de développement du pays, le Gouvernement de la république islamique de Mauritanie a mis en place une stratégie nationale appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée » (SCAPP)¹³. La SCAPP définit un certain nombre d'indicateurs, issus notamment des Objectifs de Développement durable (ODD). Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ces indicateurs, une initiative d'ouverture des données publiques pourrait être un outil essentiel pour la collecte, la centralisation et l'exploitation des jeux de données nécessaires au calcul de ces indicateurs. Elle pourrait également servir à la collaboration et à la coopération avec les organisations de la société civile qui ont un rôle majeur à jouer dans le cadre du programme des Nations Unies relatif aux ODD.

En ce qui concerne les défis à résoudre, trois principaux ont été identifiés:

- I. l'évolution du cadre réglementaire et législatif : Les initiatives d'ouverture des données publiques nécessitent un cadre juridique solide s'appuyant d'une part sur des lois d'accès aux informations publiques et d'autre part sur des lois de protection de la vie privée. Concernant le premier point, à ce jour, La République Islamique de Mauritanie n'est munie d'aucune loi régissant l'accès aux informations publiques. Il n'y a pas non plus de discussion en cours autant en interne qu'avec les organisations de la société civile. Il n'y a pas non plus à priori de Ministère identifié pour porter une telle loi. Il conviendra donc de réfléchir à la mise en place d'une telle loi en collaboration avec la société civile. Les membres rencontrés lors de la mission sont non seulement intéressés par le sujet mais possèdent également les capacités pour y contribuer. Cependant, il est important de noter que malgré l'absence de cette loi, la République Islamique de Mauritanie publie déjà beaucoup de données dans le cadre des initiatives de transparence.
Concernant le deuxième type de lois sur la protection de la vie privée, la République Islamique de Mauritanie a ratifié plusieurs conventions internationales sur le sujet. Les projets de loi incluent dans le cadre du développement de la Société Mauritanienne de l'Information une loi spécifique de la protection de la vie privée. Le projet en cours qui devrait être voté avant la fin de l'année 2016 présente toutes les garanties nécessaires. Il conviendra de finaliser ce processus et de mettre en œuvre cette loi.
- II. la sensibilisation et le renforcement des capacités des agences ministérielles : il est clair que le concept d'Open Data est totalement nouveau pour la quasi-totalité des ministères. Il sera indispensable de continuer les actions de sensibilisation dont la première a eu lieu pendant la mission en Mauritanie pour la réalisation de cette

¹³ L'ensemble des documents relatifs à la SCAPP sont disponibles à l'adresse http://ww.mp.mr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=36&Itemid=173

étude (5-10 Juin 2016)¹⁴. Il est essentiel de travailler à la fois au niveau des personnels en charge de la publication technique des données et au niveau des directeurs généraux en charge des autorisations de publication de ces données. Il ressort clairement de cette étude que les processus d'accès aux données publiques ne sont pas homogènes entre les agences. Certaines agences sont très proactives dans la publication des données qu'elles collectent (par exemple le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime ou le Ministère de l'Economie et des Finances), certaines agences répondent apparemment facilement aux demandes extérieures et enfin certaines agences répondent plus difficilement à ces demandes selon des processus qui leur sont propres et le plus souvent non documentés. Il conviendra de mettre en place des processus formels pour s'assurer que toutes les agences répondent de façon homogène aux demandes de données venant des différents acteurs non-étatiques et des citoyens.

- III. la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs non-étatiques (société civile, média, secteur privé des TIC, développeurs informatiques, chercheurs, etc.) : Concernant la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs non-étatiques, des actions ciblées de renforcement des capacités et de sensibilisation devront avoir lieu. En effet, le concept d'Open Data est également nouveau pour ces acteurs. De la même façon, un renforcement des capacités pour l'exploitation informatique des données sera nécessaire. Ces actions devront s'adresser à chaque catégorie d'acteurs de façon différenciée, prenant en compte les besoins, les objectifs et les capacités spécifiques de ces différentes catégories. Au vu des rencontres lors de la mission, il semble a priori possible d'identifier pour chaque type d'acteurs (société civile, media, secteur privé des TIC, communauté des développeurs) des organisations relais qui pourront être chargées de ces actions.

Afin de résoudre ces défis, cette étude propose un plan d'actions qui est détaillé selon chacun des 8 thèmes de la méthodologie ODRA dans la dernière section de ce rapport. De façon synthétique, en agencant les points selon les responsabilités des différents acteurs, ce plan s'articule autour de 3 axes principaux : le cadre législatif, regroupant principalement les dimensions « leadership » et « Cadre réglementaire et juridique » de la méthodologie ODRA, la mise en œuvre opérationnelle, regroupant principalement les dimensions « Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement », « Données au sein du gouvernement, Réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales », « Financement d'un programme d'ouverture des données publiques » et « Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques » et les acteurs non-étatiques, regroupant principalement les dimensions « Demande

¹⁴ Voir le séminaire sur l'introduction à l'ouverture des données gouvernementales : https://public.sbc4d.com/2016/od_mauritanie.pdf

concernant l'ouverture des données publiques» et « Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques ».

Concernant le cadre législatif, dans un premier temps, le Ministre de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC pourrait porter un projet de décret fixant les contours d'une initiative d'ouverture des données et fournissant un cadre législatif précis pour l'ensemble des agences portant. Ce décret porterait sur les données à publier (par exemple la mise en place du concept d'ouverture par défaut), le processus et les modalités de publication à mettre en œuvre et les licences à adopter pour ces données. Ce décret devra s'appuyer sur la future loi sur les données personnelles et la protection de la vie privée qui définira les protections à respecter et les actions d'anonymisation à appliquer aux données avant leur publication.

Dans un deuxième temps, dans un cadre plus large, le gouvernement pourrait réfléchir au lancement d'un projet de loi-cadre sur l'accès aux informations publiques et aux documents administratifs. Enfin, une fois l'initiative lancée, une réflexion pourrait être engagée sur l'opportunité de rejoindre les initiatives internationales relatives au domaine comme l'OGP ou le Partenariat global concernant les données pour les ODD.

Concernant la mise en œuvre opérationnelle, nous proposons la création d'un comité central de pilotage (CP) en charge de la mise en place de l'initiative d'ouverture des données publiques. Ce CP définira la stratégie et la feuille de route de l'initiative, ainsi que les activités (sensibilisation, renforcement des capacités etc.) à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Le CP formera ensuite des groupes de travail spécifiques par thématique qui seront constitués d'au moins un représentant du comité de pilotage et d'acteurs extérieurs spécifiques à la thématique. Le rôle de ces groupes serait d'implémenter les activités identifiées par le comité de pilotage et de rendre compte des résultats au CP.

Les groupes de travail suivant pourrait être mis en place

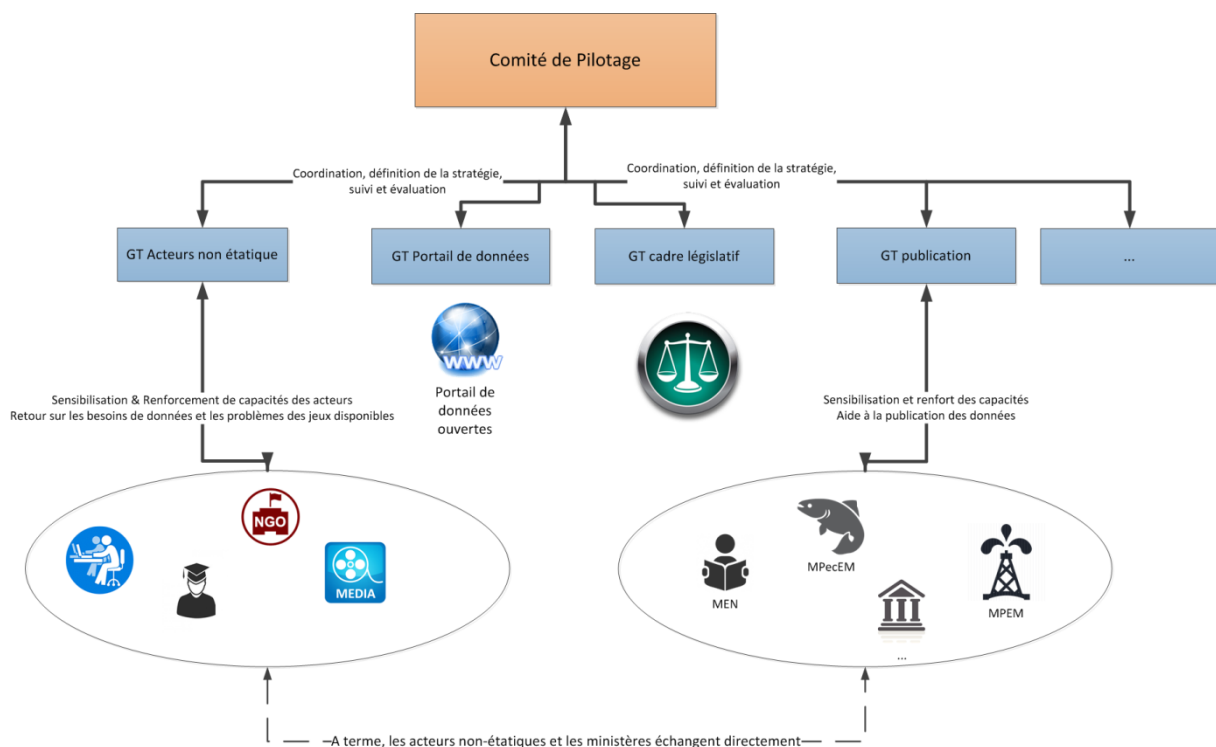
- Un groupe dédié aux acteurs non-gouvernementaux qui rassemblerait des représentants du gouvernement et de chaque type d'acteurs non-étatiques (société civile, média, chercheurs, secteur privé des TIC, communauté de développeurs) et qui coordonnerait le développement de la demande pour des jeux de données spécifiques et le renforcement des capacités de ces acteurs.
- Un groupe technique dédié à la mise en place du portail de données
- Un groupe dédié à la mise en place des éléments relatifs au cadre législatif
- Un groupe dédié à la publication des données par les agences et ministères. Ce groupe pourrait se scinder en plusieurs sous-groupes au fur et à mesure de l'évolution de l'initiative et de l'intégration de nouvelles agences et ministères. Une séparation en secteurs spécifiques comme la production (agriculture, pêche,

industrie extractive, etc.), les services publics (éducation, santé), le secteur tertiaire, etc. est envisageable mais devra être étudié par le CP en fonction des problématiques identifiées dans les premières phases d'implication des agences. Ce groupe (ou l'ensemble des sous-groupes) s'attachera à identifier dans les agences correspondantes, les jeux de données à publier, et les traitements nécessaires à appliquer avant la publication (validation, anonymisation, etc.).

D'autres groupes de travail sont envisageables comme un groupe chargé de superviser la conception et l'implémentation du référentiel de données commun.

Le CP sera constitué de représentants de la DGTIC, du MEF, du MRPSC, de tous les départements qui sont gros fournisseur de données et du HCJ pour coordonner les activités avec les jeunes innovateurs.

La structure proposée est représentée dans le diagramme ci-dessous.



Enfin, le CP sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'initiative. Ce suivi pourrait se faire en collaboration avec l'observatoire des TIC qui pourrait intégrer dans ses indicateurs des éléments spécifiques tels que ceux apparaissant dans les index internationaux de l'Open Data (Open Data Barometer¹⁵, Open Data Index¹⁶). En effet, dans le cadre de ses activités

¹⁵ <http://opendatabarometer.org/>

¹⁶ <http://index.okfn.org/>

pour développer l'économie numérique du pays et conformément à la stratégie nationale de développement des TIC, le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des TIC, a procédé au développement, sur financement de la Banque Mondiale, d'un observatoire national des Télécommunications et des TIC. Cet observatoire, lancé en Mars 2016, vise essentiellement à éclairer les choix politiques et assurer le suivi des stratégies mises en place. Il a notamment pour objectif général :

- la définition d'indicateurs de Suivi et d'Évaluation (S&E) relatifs au secteur des télécommunications/TIC mesurables et
- la publication de ces indicateurs à travers un portail web¹⁷ permettant une large dissémination.

Le suivi et l'évaluation de l'initiative d'ouverture des données s'adaptent donc parfaitement à la mission de l'observatoire dont les capacités devront être renforcées concernant les spécificités de l'Open Data. En effet les indicateurs et les indexes intégrés par l'observatoire actuellement ne couvrent pas les spécificités de l'Open Data (données publiées, format, licences, etc.).

Concernant les acteurs non-étatiques, dans un premier temps, des actions de sensibilisations et de renforcement de capacités devront avoir lieu. Pour un plus grand impact, ces actions pourront être focalisées et synchronisées avec la publication de jeux de données spécifiques afin de démontrer le potentiel de l'approche à la fois pour les acteurs non-étatiques et pour les producteurs de données. Dans un deuxième temps, il serait opportun de réfléchir à la mise en place de structures pérennes sur le modèle d'un laboratoire d'innovation Open Data comme ceux mis en place en Tanzanie¹⁸ ou en Indonésie¹⁹.

En dehors de ces points, il conviendra de considérer avec attention l'aspect financement de l'initiative et de s'assurer qu'un ensemble de partenaires de la République Islamique de Mauritanie sont prêt à s'engager dans le financement de toute la phase de mise en place de l'initiative. Il est à noter que des financements importants ont été identifiés pour l'implémentation de la SCAPP. L'initiative open data pourrait être formalisé en tant qu'outils de support de la SCAPP et pourrait tirer parti de ces financements.

En termes d'ordonnancement dans le temps, afin d'obtenir des résultats à court terme, il serait judicieux de focaliser l'initiative selon trois critères :

- Les jeux de données s'inscrivant dans Les priorités de la SCAPP et permettant l'évaluation des indicateurs adoptés
- Les jeux de données qui sont disponibles immédiatement (voir l'analyse en Annexe B)

¹⁷ <http://observatoire.gov.mr/>

¹⁸ <http://www.dlab.or.tz/>

¹⁹ <http://labs.webfoundation.org/>

Les jeux de données qui sont demandés par les acteurs non-étatiques. L'ensemble des éléments présentés dans cette synthèse sont détaillées dans le rapport qui est structuré en 12 sections plus les annexes. Les deux premières sections présentent le contexte mauritanien et la méthodologie employée pour l'étude. Les 8 sections suivantes présentent chaque dimension de la méthodologie en détail. La section 9 est une conclusion de l'étude qui intègre la liste des recommandations de façon synthétique. La dernière section est une proposition de plan d'actions pour le lancement d'une initiative d'ouvertures des données en République Islamique de Mauritanie.

EXECUTIVE SUMMARY

At the request of the Government of the Islamic Republic of Mauritania, supported by the Minister of Employment, Vocational Training, Information and Communication Technologies (MEFPTIC), the World Bank conducted an Open Data Readiness Assessment (ODRA) during the months of May and June 2016, including a field mission from 5 to 12 June 2016, followed by a workshop to discuss the interim report (August 1st). The study explored the 8 dimensions of ODRA methodology²⁰:

1. Senior Leadership;
2. Policy/legal framework;
3. institutional structures, responsibilities and capabilities within government;
4. Government data management policies, procedures and data availability;
5. Demand for open data;
6. Civic engagement and capabilities for open data;
7. Funding a program to open data program and
8. National technology and skills infrastructure.

The result of this study gives a coherent picture of the strengths and barriers for the implementation of an open data initiative in the country. The Islamic Republic of Mauritania provides a solid foundation for the development of such an initiative, and the current political climate is conducive for launching such an initiative in the near future. The Open Data agenda fits two key elements of the country's political agenda - (i) Government's transparency²¹ and (ii) development of the information and communication technologies (ICT) sector²².

Islamic Republic of Mauritania is committed to fostering transparency and this commitment is long term. The country participates in many initiatives such as the BOOST program (publication of all budget data of the country since 2009) and the EITI (Extractive Industries Transparency Initiative). The Islamic Republic of Mauritania is also the leader of the new Fishing Industries Transparency initiative (FITI) launched in February 2016. The Government also organized and hosted the international conference of the African Union entitled "transparency and sustainable development in Africa" in January 2015, opened by the President. These commitments on governance transparency have led to the publication of data by many relevant agencies including the Ministry of Economy and Finance

²⁰ <http://opendatatoolkit.worldbank.org/en/odra.html>

²¹ See the President's manifesto

(<http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/programmeupresidentversionfrancais.pdf>) and the President speech and the final declaration of the international conference on « transparency and sustainable development in Africa» which took place in Nouakchott in January 2015 (http://cridem.org/C_Info.php?article=666199)

²² See the speech of the President at the International Conference on ICT in N'Djamena, Chad in September 2014 http://www.cridem.org/C_Info.php?article=660579

(MEF). Similarly, these commitments have led to a broad liberalization of the press and media since 2006. Freedom of expression is widely recognized by the international community.²³ The setup of an open data initiative will therefore provide a unifying framework for all these initiatives and a central place where all the available data could be accessed and reused by software developers, media, researchers etc.

Since the late 90s, Mauritania has worked towards liberalization and development of telecommunications and ICT. This has led to the adoption of a declaration related to Post and Telecommunications (in 1998) and a National Strategy for New Technologies - 2002. This area has since developed significantly, exceeding expectations in some instances such as - penetration rates of telecom services approaching 100% in 2010, creation of a regulatory authority and a department in charge of ICT and privatization of the incumbent operator.

Recently, the Government has conducted a review of the sector policy and refreshed the ICT strategy. The new National ICT Strategy was adopted on 22 March 2012²⁴ and the policy for the Telecommunications Sector was approved on 31 January 2013. The Government has now started to update the legal elements impacting ICT. A new law on electronic communications²⁵ was adopted on 15 July 2013 and the legal Framework about the Mauritanian Information Society²⁶ has been prepared and is likely to be adopted this year. Major programs related to the development of telecommunication infrastructures and information systems for the public administration have been launched with the support of the World Bank and the European Investment Bank. These programs aim to:

- Setup all elements required for broadband connectivity at the national level by stimulating private sector investment while respecting the principles of open access to such networks
- Establish a legal and regulatory framework for convergence and development of the information society
- Develop services and applications of the information society and the digital economy

In this context, Mauritania has joined the West Africa Regional Communications Infrastructure Program (WARCIP²⁷).

Since 2014, the General Directorate for ICT (DGTIC) has been working with civil society for the development of ICT and the developer community in the form of an annual

²³ See Freedom of Press 2015 report <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2015/mauritania>

²⁴ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/strategieicsspofr.pdf>

²⁵ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2013-025-fr.pdf> and http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi_2016_-_007_relative_la_cybercriminalite.pdf

²⁶ http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2016_-_006_portant_loi_dorientation_de_la_smi.pdf

²⁷ <http://www.warcip.mr/>

competition²⁸. In parallel, a series of projects to develop the sector are underway including the following:

- The deployment of fiber optics in the country is about to start
- A feasibility study for the setup of an ICT village
- A feasibility study and a roadmap for the establishment of an ICT incubator
- A feasibility study for the setup of data center for the private sector by the WARCIP-Mauritania project and the national company for digital infrastructure (SDIN)
- The creation of an agency dedicated to scientific research and innovation.

In this context, the establishment of an OD initiative will catalyse innovation, boost the developer community and the creation of startups and increase the number of innovative services available to citizens. The provision of government data usable by developers is critical for the development of value-added ICT services. Data represents the essence of the interest of users – such as school exam results, location of public services such as health centers, police stations etc. The role of mobile applications is to make this data easily accessible (such as through location-based services or services on simple phones through SMS or voice applications).

Regarding the implementation of the initiative, the Government can leverage strengths that the mission has clearly identified:

1. The management of ICT in the Government and the existence of a central ICT directorate (DGTIC) responsible for defining the overall strategy are essential for organizing and coordinating future OD initiative. The establishment of shared, centralized IT resources by the DGTIC, and the presence of an optical fiber connecting the majority of departments (some departments are connected by wireless links) in Nouakchott offer an essential infrastructure for the setup of a central open data portal and the publication of datasets²⁹. This centralization of data, which will be associated with the establishment of a common data repository and the adoption of interoperability standards, including metadata, will facilitate the exchange and use of data between various ministerial agencies, which today is challenging. This was stressed by many stakeholders during the mission. Finally, the setup of the OD portal will be easy due to existing skills and human resources at the DGTIC³⁰. Even though the deployment of fiber optic in the country has not yet started, the minimal required conditions for the launch of an open data initiative exist. When the entire ICT infrastructure (fiber optic, incubator, data center, etc.) will be deployed, the more

²⁸ See MauriApp Challenge <http://www.mauriappchallenge.mr/>

²⁹ Annex B of this document describe identified datasets and connectivity of agencies managing them

³⁰ The DGTIC has in its staff a group of software developers and system administrators who have led the development of most agencies' web sites using latest web technologies. Their capacities would need to be developed on the setup and the management of open data portals but they have the required skills to bridge their knowledge gap easily.

important goal is . Subsequently the OD initiative could be extended to the sub-national level including major cities. This phased approach (national to sub-national) has been commonly adopted by other countries in the continent. Such an approach enables the immediate launch of the initiative, while improving the overall country ICT context.

2. Number of data sets are already available and could be easily published on the open data portal as harvested from the web sites of the managing agencies³¹. The existence of ICT managers in most agencies is an asset that could be leveraged to coordinate the technical publication of datasets on the future open data portal. These first series of datasets represent a critical mass for achieving short-term results, while being equally important in the long term for other agencies.

It is also important to note that in terms of the country development strategy, the Government of the Islamic Republic of Mauritania has implemented a national strategy entitled "Strategy for Accelerated Growth and Shared Prosperity" (SCAPP). The SCAPP defines a number of indicators, including some from the Sustainable Development Goals (SDGs). As part of the monitoring and evaluation of these indicators, an Open Data initiative could be an essential tool for the collection, centralization and exploitation of necessary datasets to compute these indicators. It could also serve as a tool for collaboration and cooperation with CSOs who have a major role to play in the SDGs program. In terms of challenges that need to be addressed, three elements have been identified:

1. **Updating the legal framework:** An OD initiative requires a solid legal framework based on access to public information laws and on privacy protection laws. To date, the Islamic Republic of Mauritania has no law governing access to public information. There is also no current discussion internally or with CSOs about such a law. There is no identified Ministry to formulate and enact such a law. During the mission, meetings with some CSOs highlighted that there is not only interest in the subject but also capacities to participate in the development of such law with the Government. However, it is important to note that despite the absence of such access to information law, the Islamic Republic of Mauritania already publishes a lot of data in the context of transparency initiatives.

Regarding laws on privacy protection, the Islamic Republic of Mauritania has signed several international conventions on the subject. The legal framework defined under the Mauritanian Information Society includes a specific law on privacy protection. The current draft bill which should be passed before the end of 2016 integrates all the necessary guarantees to ensure the effectiveness of this law with

³¹ See Annex B of this document listing datasets available online like the BOOST portal <http://boost.budget.mr/fr/>

regards to an open data initiative. It will be necessary to finalize this process and implement this law.

2. **Raising awareness and building capacity of public agencies:** it is clear that the concept of Open Data is totally new to almost all agencies. It will be essential to continue awareness raising initiatives. The first workshop took place during the mission in Mauritania for the execution of this study (5-10 June 2016)³². It is essential to reach staff in charge of the technical publication of datasets as well as general managers in charge of the management and the authorizations attached to the datasets. The study clearly highlighted the absence of homogeneous processes across agencies to publish or give access to public data. Some agencies are very proactive in the release of data they collect (e.g., the Ministry of Fisheries and Maritime Economy or the Ministry of Economy and Finance), some agencies apparently easily respond to external demands and some agencies have put in place their own undocumented processes for answering (or not) external data requests. Formal processes should be defined at the government level to ensure that all agencies respond homogeneously to data requests from the various non-state actors and citizens.
3. **Raising awareness and building capacities of non-governmental actors** (civil society, media, private sector, IT developers, researchers, etc.): These interventions are absolutely necessary. The concept of Open Data is very new to these actors. Similarly, capacity building on data analytics will be required. These actions should target each category of actors in a differentiated manner, taking into account the needs, objectives and the specific capabilities of each type of actors. In view of the meetings during the mission, it seems possible to identify for each type of actors (civil society, media, and private sector ICT developer community) a leading organization that could coordinate these interventions.

In order to address these challenges, this study proposes an action plan which is detailed by each of the eight dimensions of the ODR methodology in the last section of this report. In summary, the proposed plan focuses on three main areas: **the legislative framework**, mainly grouping "Senior leadership" and "Policy/legal Framework" dimensions, **the implementation plan**, covering mainly "institutional structures, responsibilities and capabilities within government," "Government data management policies, procedures and data availability", "Funding an open Data program" and "National Infrastructure technology and skills infrastructure" and **non-state actors**, mainly involving the dimensions "Demand for Open Data" and "Civic engagement and capabilities for Open Data". Regarding the legal framework, initially, the Minister for Employment, Vocational Training and ICT should bring a draft Open Data Policy defining the key elements of the Mauritania

³² See https://public.sbc4d.com/2016/od_mauritanie.pdf

Open Data Initiative (MODI) and providing a clear legal framework for all agencies in terms of data publication. This policy should focus on data publication (e.g. “Open by Default” concept), the publication process and the licenses to be adopted for these data. This policy will have to rely on the future law on privacy protection and personal data which will define the protections to respect and anonymization actions to be applied to data before publication.

Secondly, in a wider context, the Government may want to consider working on a draft of a “right to information” law.

Finally, once MODI is launched, the Government may want to evaluate the opportunity to join the international initiatives such as the Open Government Partnership (OGP)³³ or the Global Partnership on Sustainable Development Data³⁴. Concerning the implementation plan, we propose the creation of a steering committee (ODSC) in charge of the setup of MODI. The ODSC will define the strategy and the roadmap of the initiative, as well as activities (awareness raising, capacity building etc.) to be implemented to achieve the objectives.

The ODSC will then form specific working groups by theme which will consist of at least one representative of the steering committee and specific external actors related to the theme. The role of these groups would be to implement the activities identified by the steering committee and to report results to the ODSC.

The following working groups could be set up:

- A group dedicated to non-governmental actors that will bring together representatives from ODSC, the Government and each type of non-governmental actors (civil society, media, researchers, private sector, ICT developer community, etc.). This WG will organize awareness raising campaign, coordinate capacity building initiative and coordinate demand for specific datasets.
- A technical working group dedicated to the implementation of the data portal
- A working group in charge of the legal framework
- A working group dedicated to the publication of datasets by agencies and departments. This WG could be divided into several groups gathering ministries and agencies from specific sectors such as production (agriculture, maritime industries, extractive industries, etc.), public services (education, health), tertiary sector, etc.

Other working groups are possible as a group to oversee the design and implementation of a government-wide data catalog including an interoperability framework. The ODSC should include representatives from DGTIC³⁵, MEF³⁶, the MRPSC³⁷ (Ministry in

³³ <http://www.opengovpartnership.org/>

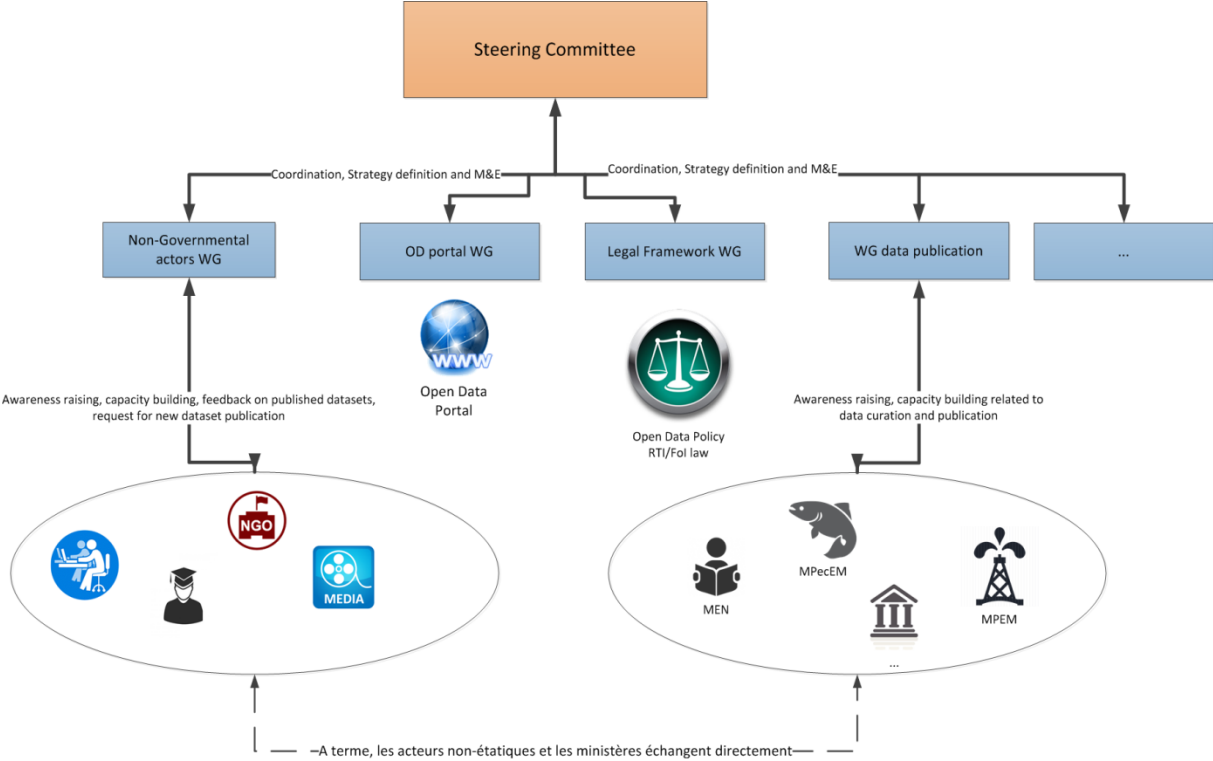
³⁴ <http://www.data4sdgs.org/>

³⁵ <http://www.tic.gov.mr/>

³⁶ <http://www.economie.gov.mr/>

charge of the civil society and the relations with the Parliament), all departments which are major data providers and the HCJ³⁸ (high commission for youth) to coordinate activities with young innovators.

The proposed structure is shown in the diagram below.



Finally, the ODSC will be responsible for the monitoring and evaluation (M&E) of the initiative. The M&E could be done in collaboration with the ICT Observatory that would integrate indicators that are specific to Open Data (see e.g. Open Data Barometer³⁹ or Open Data Index⁴⁰). Indeed, as part of its activities for developing countries and the digital economy in accordance with the national strategy for ICT development, the Ministry of Employment, Vocational Training and ICT, developed a national observatory for Telecommunications and ICT⁴¹, funded by the World Bank. The observatory, launched in March 2016, aims primarily to inform policy makers and monitor strategies implemented by the DGTIC. Its objectives are the following:

- Definition of measurable indicators to the monitoring and evaluation of the telecommunications and ICT sector

³⁷ <http://www.communication.gov.mr/>
³⁸ http://cridem.org/C_Info.php?article=669690
³⁹ <http://opendatabarometer.org/>
⁴⁰ <http://index.okfn.org/>
⁴¹ <http://observatoire.gov.mr/>

- Publication of these indicators through a web portal for wide dissemination.

The monitoring and evaluation of MODI will therefore fit perfectly to the mission of the ICT observatory whose capacities need to be strengthened on the specifics of Open Data. Indicators and indexes built by the observatory currently do not cover this area (published data, formats, licenses, etc.).

For non-governmental actors, in the first instance, awareness raising actions and capacity building must take place. For greater impact, these interventions may be synchronized with the publication of specific datasets to demonstrate the potential of the approach both to non-governmental actors and producers of data. Secondly, it would be appropriate to consider the establishment of permanent structures on the model of an Open Data Innovation Lab similar to the ones in e.g. Tanzania⁴² or Indonesia⁴³.

Apart from these points, the funding dimension of the initiative should be carefully addressed to ensure that development partners of the Islamic Republic of Mauritania are ready to engage in the financing of all implementation phases of MODI. It is important to note that substantive funding has been identified for the implementation of the SCAPP. The open data initiative could be defined as a support tool for the SCAPP and therefore takes advantage of these funding.

In terms of timeline, in order to obtain short-term results, it would be wise to prioritize datasets release based on the evaluation of 3 criteria:

- Datasets related to the SCAPP priorities and required for the computation of adopted indicators
- Datasets that are available immediately (see the list of identified datasets in Annex B)
- Datasets that are requested by non-governmental actors

All elements presented in this summary are detailed in the report structured in 12 sections plus appendices. The first two sections present the Mauritania country context and the Odra methodology. The following 8 sections discuss each dimension of the methodology in detail. Section 9 is a conclusion of the study that incorporates a summary of the recommendations. The last section is a proposed action plan for the launch of MODI.

⁴² <http://www.dlab.or.tz/>

⁴³ <http://labs.webfoundation.org/>

TABLE DES MATIERES

Synthèse.....	2
Executive Summary.....	12
Remerciements.....	21
Glossaire.....	22
Méthodologie.....	23
Le contexte Mauritanien.....	25
Leadership.....	27
Cadre réglementaire et juridique.....	33
Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement.....	38
Données au sein du gouvernement, Réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales.....	43
Demande concernant l'ouverture des données publiques.....	48
Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques.....	51
Financement d'un programme d'ouverture des données publiques.....	55
Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques.....	59
Conclusion.....	63
Diagnostic.....	63
Recommandations.....	66
Plan d'Actions.....	70
Description.....	70
Vue Tabulaire.....	83
Annexe A – Liste des personnes rencontrées.....	94
Annexe B- Jeux de données généraux.....	96

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été développé avec l'aide du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et de la Banque Mondiale. L'auteur principal est Stéphane Boyera, dirigeant de SBC4D⁴⁴ et expert international Open Data.

L'auteur souhaite remercier tout particulièrement Mohamed Lemine Salihi, Directeur Général des TIC au sein de Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et de la communication (MEFPTIC) et Arthur Foch (Spécialiste en politiques des TIC et chargé du projet WARCIP) de la Banque Mondiale qui ont participé à toutes les étapes de la mission et ont facilité l'ensemble des rencontres sur le terrain.

L'auteur souhaite également remercier Isabelle Huynh (Spécialiste en chef d'opérations) de la Banque Mondiale, en charge de la gestion de la mission, Issa Elyedaly qui a facilité les rencontres avec la société civile, et Mariem Kane et Moustapha dit Adi OULD YACOUB qui ont facilité la rencontre avec la communauté des développeurs et des entrepreneurs.

Ce rapport n'aurait pas non plus été possible sans la contribution active de toutes les personnes rencontrées et citées en annexe A de ce document. Ce rapport a également bénéficié de tous les commentaires fournis lors de l'atelier de restitution du rapport préliminaire qui s'est tenu le 1^{er} Août 2016 à la chambre de commerce et d'industrie de Nouakchott. L'auteur tient à remercier l'ensemble des participants à cet atelier.

Enfin, l'auteur souhaite remercier Brahim Ould Mohamed Nouh qui a participé à toutes les rencontres durant la mission sur le terrain.

⁴⁴ <http://www.sbc4d.com>

GLOSSAIRE

ARE	Autorité de Régulation (qui couvre les télécommunications)
BCM	Banque Centrale de République Islamique de Mauritanie
DGTIC	Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication
DGTLJO	Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel
FITI	De l'anglais « Fishery Industries Transparency Initiative », Initiative de transparence des industries de la pêche
GT	Groupe de Travail
HAPA	Haute Autorité pour la Presse Audiovisuelle
HCJ	Haut Conseil de la Jeunesse
CP	Comité de Pilotage de l'initiative open data
ITIE	Initiative de Transparence des Industries Extractives
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEFPTIC	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle, et des technologies de l'information et de la communication
MEN	Ministère de l'éducation nationale
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFPTMA	Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration
MIDEC	Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation
MPEM	Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines
MPecEM	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime
MRPSC	Ministère des Relations avec le Parlement et la Société Civile
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODRA	de l'anglais « Open Data Readiness Assessment » : Méthodologie permettant le diagnostic de l'état de Préparation d'un pays en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques
OGP	de l'anglais « Open Government Partnership » Partenariat international pour un Gouvernement ouvert
OMLCC	Observatoire Mauritanien de Lutte Contre la Corruption
ONS	Office Nationale de la Statistique
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SDIN	Société de Développement des Infrastructures Numériques
SI	Système d'information
SIG	Système d'information géographique
USTM	Université des Sciences, de Technologie et de Médecine

METHODOLOGIE

Cette évaluation de l'état de préparation de la République Islamique de Mauritanie en vue d'une initiative d'ouverture des données publique a été réalisée pour le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. Elle est le résultat d'un travail conjoint d'experts de la Banque Mondiale et du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. Elle a été réalisée au cours d'une étude préliminaire en Mai 2016 complétée d'une mission sur le terrain en Juin 2016 implémentée par SBC4D⁴⁵.

L'objectif de cette évaluation est d'assister la République Islamique de Mauritanie dans la définition d'un plan d'actions visant à mettre en place une initiative d'ouverture des données. Cela signifie non seulement de prendre en charge les aspects techniques et réglementaires tels que le développement d'une plateforme et la publication des données, mais également d'évaluer les actions à engager pour développer l'ensemble de l'écosystème que sont les producteurs et ré-utilisateurs de données. Les questions liées à la gouvernance du projet et aux financements de l'initiative sont également prises en compte.

L'outil d'évaluation de l'état de préparation de la Banque Mondiale utilise une approche « écosystème ». Cela signifie qu'il a été conçu pour évaluer l'environnement global d'une potentielle initiative, incluant à la fois la partie mise à disposition : les données existantes, le cadre réglementaire, l'infrastructure ; et la partie demande ou réutilisation : les mécanismes d'interaction avec la société civile, ainsi que la demande en données de la part des différentes communautés (développeurs, média, administrations).

Cette évaluation s'intéresse à huit dimensions considérées comme essentielles pour une initiative d'ouverture des données permettant d'engager et de développer un écosystème durable. Les recommandations émises assument que l'initiative prendra en charge les différents aspects de l'écosystème.

L'évaluation vise à définir un plan d'actions cohérent et pouvant être mis en œuvre rapidement. Les recommandations et actions proposées prennent en compte à la fois les bonnes pratiques internationales mais également le contexte et les compétences du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. Pour chacune des dimensions, l'évaluation considère une série de questions principales qui permettent d'identifier les évidences en faveur ou en défaveur d'une initiative. Les résultats à ces questions sont fournis selon un code couleur :

- Vert signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;

- Jaune signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative ;

- Rouge signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; Ces barrières devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

⁴⁵ <http://www.sbc4d.com>

- Gris signifie qu'il y a une absence d'information.

Chaque question principale est évaluée en fonction de questions secondaires. Lorsque la réponse à une question secondaire est en faveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « + ». Lorsque la réponse est en défaveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « - ». Les réponses neutres ou dont l'impact est difficile à évaluer sont précédées d'un signe « 0 ».

LE CONTEXTE MAURITANIEN⁴⁶

La République islamique de Mauritanie est située dans le nord-ouest de l'Afrique. Elle s'étend sur une superficie de 1 030 700 km². Elle possède une côte de 600 km sur l'océan Atlantique. Elle est limitrophe de l'Algérie et du Sahara occidental au nord, du Mali à l'est, et du Sénégal au sud. La majorité du territoire se trouve dans le désert du Sahara. La population de la République Islamique de Mauritanie était estimée à 3 635 353 d'habitants en 2014.

La République Islamique de Mauritanie est divisée en 12 wilayas, auxquels s'ajoute le district de la capitale Nouakchott (divisée en 3 wilayas) eux-mêmes divisés en moughataa (département) au nombre total de 52. Le secteur primaire occupe 19 % du PIB, le secteur secondaire en occupe 30 % et le secteur tertiaire 51 %.

Le produit intérieur brut a augmenté de 6,7 % en 2013. L'inflation, quant à elle, reste maîtrisée à 4,5 % en 2013. L'État tire près d'un tiers de ses ressources des recettes fiscales et non fiscales apportées par les mines. Le fer, l'or et le cuivre, ainsi que le pétrole, composent également les quatre cinquièmes des exportations, le reste étant pour l'essentiel constitué de produits de l'agriculture et de la pêche.

La République Islamique de Mauritanie fait partie des pays pauvres. Cependant, en 2014, le taux de pauvreté s'établissait à 31% de la population⁴⁷ en forte diminution par rapport aux chiffres précédents de 2008 (42%⁴⁸).

La République Islamique de Mauritanie est membre de plusieurs organisations régionales et internationales, notamment l'Union africaine, l'Union du Maghreb arabe, la Ligue arabe, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et le Comité permanent inter-états pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Elle est également membre de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisme supranational regroupant une vingtaine de pays dont le but est de contribuer au renforcement des capacités statistiques des États membres.

Concernant l'accès à Internet. 21 % de la population disposait d'une connexion en 2014 (Source ARE 2014⁴⁹), quasi exclusivement par mobile. La bande passante internationale du pays (débit sortant du pays par utilisateur) est de 0,2Kb/s (fin 2013, source ARE⁵⁰). Le taux de

⁴⁶ Sources : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mauritanie/presentation-de-la-mauritanie/>
http://www.paris21.org/sites/default/files/Examen_par_les_pairs_Mauritanie_finale_decembre2014.pdf
<http://data.worldbank.org/country/mauritania>

⁴⁷ Source : http://www.noorinfo.com/%E2%80%8BLe-niveau-de-la-pauvrete-en-Mauritanie-a-nettement-recule-ministre_a15556.html

⁴⁸ <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mauritanie>

⁴⁹ <http://www.are.mr/pdfs/rapportare2014fr.pdf>

⁵⁰ http://www.are.mr/pdfs/dtp_projeconsultationlicences_2g.pdf

pénétration est bien supérieure pour les mobiles, avec un taux de cartes SIM actives supérieur à 100 % (103% source : ARE 2014²) de la population.

Concernant l'accessibilité financière des services TIC, le coût de la téléphonie mobile est important : 16% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU⁵¹ 2015). Pour le coût de l'accès internet, il est à 38% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU⁵² 2015).

⁵¹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf>

⁵² <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf>

1.1 Existe-t-il une volonté politique visible pour l'ouverture des données publiques, la transparence de l'État et l'accès à l'information? (Importance : très élevée)

JAUNE/VERT

- + La lutte contre la corruption est un des thèmes essentiels du Président et du gouvernement et une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption a été adoptée en décembre 2010 <http://www.emploi.gov.mr/strategie-de-lutte-contre-la>
- + La transparence est un point essentiel du programme du Président : <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/programmedupresidentversionfrançais.pdf>
- + La République Islamique de Mauritanie a adhéré à la convention des Nations Unies contre la corruption en Octobre 2006
- + La République Islamique de Mauritanie participe à plusieurs initiatives internationales de transparence comme le programme BOOST⁵³ (Open Budget) ou l'initiative ITIE⁵⁴ (Initiative de Transparence des Industries Extractives)
- + La République Islamique de Mauritanie est à l'origine du lancement de L'initiative FITI⁵⁵ (Fishery Industries Transparency Initiative) lancée à Nouakchott en Février 2016
- + Le Ministre de l'emploi de la formation professionnelle et des TIC est à l'origine de l'organisation de l'ODRA en République Islamique de Mauritanie et est un fervent supporter de l'open data. La DGTIC, sous son autorité est clairement l'entité qui dirigera l'initiative Open Data
- + En Janvier 2015, La République Islamique de Mauritanie a accueilli une conférence internationale de L'Union Africaine sur le thème « Transparence et développement durable en Afrique » qui a adopté une résolution finale dont l'article 14 mentionne l'engagement des signataires (dont la République Islamique de Mauritanie) à : « A soutenir la liberté de, et l'accès à l'information, un principe qui est vital à la promotion de l'ouverture et la redevabilité dans la politique public et la passation des marchés, et à permettre à la société civile, y compris les médias, à aider à prévenir et lutter contre la corruption et ses infractions principales »⁵⁶
- + Depuis 2006 et surtout 2011, au travers de plusieurs lois, la liberté de la presse et l'accès à l'information publique a été largement libéralisés. Ces évolutions ont été saluées par la communauté internationale (par ex. le rapport de « Freedom of Press » 2015⁵⁷)

⁵³ <http://wbi.worldbank.org/boost/>

⁵⁴ <https://beta.eiti.org/fr>

⁵⁵ <http://fisheriestransparency.org/fr/>

⁵⁶ http://cridem.org/C_Info.php?article=666199

⁵⁷ <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2015/mauritania>

- Il n'y pas eu à ce jour de communication publique ou de prise de position sur l'Open Data par un membre officiel du gouvernement
- Le concept d'open data est nouveau pour la majorité des agences rencontrées lors de la mission

1.2 Existe-t-il une structure politique établie pour la mise en œuvre réglementaire et l'implémentation des initiatives inter-gouvernementales? (Importance : Élevée)

JAUNE/VERT

- + Le processus pour la mise en place d'initiatives inter-gouvernementales est clairement établi. Il consiste à l'organisation par le ministre portant le projet d'une communication lors d'un conseil des ministres et de l'adoption d'un ou plusieurs décrets résultants.
- + Le Ministre de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC portera le projet Open Data et proposeront les décrets afférant (cf. le plan d'actions)
- + La DGTIC, dépendante du MEFPTIC, est en charge de la stratégie TIC du gouvernement et assure son implémentation de façon horizontale
- + Le MRPSC est en charge de la coordination des chargés de communication des différences agences et ministères
- Il n'y a pas de point d'ancrage clair au sein du gouvernement pour le développement d'une loi-cadre sur l'accès aux informations publiques et documents administratifs

1.3 Existe-t-il des activités politiques ou des plans pertinents concernant l'ouverture des données publiques ? (Importance: Moyenne) **VERT**

- + La République Islamique de Mauritanie participe à l'initiative ITIE et publie toutes les données requises par cette initiative
- + La République Islamique de Mauritanie participe à l'initiative BOOST et public toutes les données budgétaires relative à cette initiative
- + Bien que l'initiative FiTI ne soit que dans une phase de démarrage, la République Islamique de Mauritanie publie déjà un ensemble de données sur la pêche.
- + Le ministère de la santé a organisé en 2013 un atelier sur l'utilisation des données dans la lutte antitabac⁵⁸ soulignant l'importance de l'utilisation des données dans ce domaine
- + En 2015, L'Observatoire mauritanien de Lutte contre la Corruption a organisé un atelier sur l'Indice de Perception de la Corruption en République Islamique de Mauritanie auquel ont participé les pouvoirs publics⁵⁹. L'objectif de cet atelier « est de familiariser les différents acteurs agissant dans le domaine de la lutte contre la corruption à la compréhension d'un indice par lequel Transparency International procède chaque année au classement des pays parties prenantes à la Convention des Nations pour la Lutte contre la Corruption (Cnuc) ».

⁵⁸ <http://www.afro.who.int/fr/mauritanie/press-materials/item/5597-atelier-sur-lutilisation-des-donn%C3%A9es-dans-la-lutte-antitabac.html>

⁵⁹ http://cridem.org/C_Info.php?article=670019

- L'open data n'est pas mentionné dans la « Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration et des TICs 2012-2016 »⁶⁰
- L'ouverture des données publiques n'est pas mentionnée dans la déclaration de politique générale du gouvernement 2015-2019⁶¹
- Il n'existe pas de projet loi pour le droit d'accès aux informations publiques. Il n'y a pas non plus d'activité en cours sur ce sujet.
- + La communauté urbaine de Nouakchott travaille à la mise en ligne d'un système d'information géographique (SIG) qui cartographie l'ensemble des services publics.
- 0 La DGTIC a prévu d'inscrire l'Open Data dans sa prochaine stratégie prévu pour 2017.

1.4 Le cadre politique plus large du pays facilite-t-il ou entrave-t-il l'ouverture des données publiques? (Importance: Élevée). VERT

- + Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2019, laissant largement le temps de lancer une initiative Open Data
- + La lutte contre la corruption et pour l'amélioration de la bonne gouvernance est un sujet essentiel pour le Président.
- + Le Document de Stratégie Pays Axé sur les Résultats (DSPAR) 2011-2015 de la République Islamique de Mauritanie établie pour la Banque Africaine de Développement⁶² met l'accent sur la bonne gouvernance et la transparence
- + Le développement du secteur des TIC et de l'innovation est un axe important du Gouvernement. Cet aspect est souligné dans un discours du Président lors du Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication qui s'est tenu en Septembre 2014 à N'Djamena (Tchad)⁶³
- + Il y a une compréhension claire de la quasi-totalité des agences interrogées durant la mission de l'importance de la mise en place d'un référentiel de données commun à l'ensemble du gouvernement afin de faciliter les échanges de données entre agences et pour éviter les duplications de collecte.
- + LA SCAPP définit la stratégie de développement du pays et a adopté un ensemble d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs. Dans ce cadre, une initiative d'ouverture des données publiques a le potentiel de devenir un outil essentiel pour le calcul de ces indicateurs et pour la coopération avec la société civile.

1.5 Quelle est la position de la République Islamique de Mauritanie en ce qui concerne l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO - en anglais : Open Government Partnership ou OGP⁶⁴) (Importance: Moyenne). ROUGE

- Il n'y pas de réflexion en cours sur l'adhésion à l'OGP

⁶⁰ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/strategiecsspofr.pdf>

⁶¹ <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/dpggfr2015.pdf>

⁶² <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Mauritanie-DSPAR-2011-2015x%20fulldoc..pdf>

⁶³ http://www.cridem.org/C_Info.php?article=660579

⁶⁴ <http://www.opengovpartnership.org/>

- La République Islamique de Mauritanie n'est pas actuellement éligible (voir les scores d'éligibilité⁶⁵) pour rejoindre l'OGP
- 0 Une sensibilisation a eu lieu durant la mission et le MEFPTIC considèrera dans le futur l'opportunité de promouvoir cette adhésion au sein du gouvernement
- 0 D'autres partenariats internationaux comme le « Global Partnership for Sustainable Development Data »⁶⁶ peuvent être intéressants pour la République Islamique de Mauritanie et plus facile d'accès dans un premier temps

⁶⁵ <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1HG66aDufI6BK0RnG-gOruWR8Lz-oVzwZde-tsTaZHrw/edit?usp=sharing>

⁶⁶ <http://www.data4sdgs.org/>

EVALUATION DE LA DIMENSION LEADERSHIP

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Volonté Politique	Très Élevée	JAUNE/VERT	Il existe une volonté politique claire au niveau le plus haut de l'état pour la promotion de la transparence et le développement du secteur des TIC. Le Ministre de l'emploi est un fervent supporteur de l'ouverture des données publique. Mais peu d'agences sont familiarisé avec le concept, et aucune déclaration publique n'a encore été prononcé sur l'open data
Structure Politique	Élevée	JAUNE/VERT	Le processus pour la mise en place d'initiative inter-gouvernementale est clairement établi. Les TIC au sein du gouvernement sont gérés comme une initiative inter-gouvernementale (MEFPTIC). La publication sur le web et la communication est coordonnées au sein du MRPSC
Activités Existantes	Moyennement Élevée	VERT	La République Islamique de Mauritanie est impliquée dans plusieurs initiatives de transparences qui publient déjà quantité de données
Contexte Politique Global	Élevée	VERT	La stabilité politique et les échéances électorales fournissent un cadre adéquat au lancement d'une initiative d'ouverture des données. De la même manière, l'engagement de la République Islamique de Mauritanie dans plusieurs initiative de transparence, et la volonté politique de développer le secteur des TIC et de l'innovation sont autant de facteurs positifs pour le lancement d'une initiative open data. Enfin, une initiative open data aurait le potentiel de devenir un outil essentiel pour supporter la SCAPP dans le calcul des indicateurs adoptés pour mesurer l'évolution du pays au regard des objectifs fixés et dans la coopération avec la société civile.
l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement	Moyennement Élevée	ROUGE	La République Islamique de Mauritanie n'est pas éligible à l'OGP mais pourra considérer dans un deuxième son adhésion après le lancement de son initiative open data

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
ouvert			
Résultat Global	Très Élevée	JAUNE /VERT	Une initiative d'ouverture des données en République Islamique de Mauritanie est une évolution naturelle et fournira un cadre global à l'ensemble des initiatives sectorielles en cours qui engendre la publication de nombreuses données. Elle fournira également une réponse importante au développement des TIC et de l'innovation

Texte clés :

- Loi relative à la cybercriminalité (Janvier 2016) : http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi_2016_-_007_relative_la_cybercriminalite.pdf
- Loi relative à la Société Mauritanienne de l'information (Janvier 2016) http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2016_-_006_portant_loi_dorientation_de_la_smi.pdf
- Loi relative aux communications électroniques (Juillet 2013) <http://www.emploi.gov.mr/IMG/pdf/loi2013-025-fr.pdf>
- Loi n° 2005-017 Relative à la statistique publique: http://www.ons.mr/images/stories/doc/Archive/loistat_fr.pdf
- DECRET N° 68.294 du 15 Octobre 1968 portant création et organisation de la direction des Archives Nationales: <http://www.archives-mauritanie.mr/spip.php?article29>
- Projet de Loi sur « la protection des données à caractère personnel »
- Projet de loi sur « les transactions électroniques »

2.1 Existe-t-il une réglementation sur la protection de la vie privée ? (Importance: Très Élevée). JAUNE/VERT

- + L'article 12 de la loi relative à la Société Mauritanienne de l'information s'appuie sur l'existence d'une telle réglementation : « Le droit fondamental des individus au respect de la vie privée, y compris la confidentialité des communications et la protection de leurs droits et libertés à l'égard de tout traitement de données à caractère personnel, est garanti et s'exerce conformément aux lois et règlements en vigueur ».
- + Cette réglementation, « protection des données à caractère personnel », existe sous la forme d'un projet de loi et inclue tous les éléments nécessaires à ce type de loi pour la protection de la vie privée des personnes
- + Ce projet de loi est complété par un autre projet de loi sur « les transactions électroniques » qui détaille la protection des communications électroniques.
- Ces deux lois ne sont pas encore votées et en application
- + Les articles 5,6 et 7 de la loi n° 2005-017 Relative à la statistique publique protègent les données personnelles lors des enquêtes statistiques

- + La République Islamique de Mauritanie a ratifié en Octobre 2015 la résolution de l'ONU sur « DEMOCRACY IN THE DIGITAL ERA AND THE THREAT TO PRIVACY AND INDIVIDUAL FREEDOMS »⁶⁷
- + La République Islamique de Mauritanie a ratifié également la « Convention de l'Union africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel »⁶⁸ en Juin 2014

2.2 Quelles sont les règlements / lois sur l'accès aux informations publiques/administratives (Importance: Très Élevée). JAUNE/ROUGE

- 0 Il n'existe pas de loi du type de la loi CADA⁶⁹ française sur le droit d'accès à l'information publique permettant aux citoyens de demander l'accès à une information ou un document auprès d'une administration.
- 0 En 2007, de nombreuses discussions avec la société civile et notamment l'organisation Article 19⁷⁰ sur à la fois la liberté de la presse et l'accès à l'information public ont débouchés sur une ensemble de décrets concernant la liberté de la presse, mais pas de travaux sur une loi-cadre concernant l'accès aux documents administratifs.
- 0 En 2009, un rapport national sur l'Etat des Lieux de la situation de « l'Accès à l'Information en Mauritanie », préparé par l'actuel président du OMLCC préconisait un processus pour la mise en place d'une loi cadre, mais ce rapport n'a pas eu de suite
- + Toutefois, certains éléments essentiels pour l'implémentation d'une telle loi ont été mis en place. En particulier l' Arrêté N° 1947/MC du 15 août 2006 relatif à la mise sur pied d'une Cellule de Coordination et de Suivi des actions des points focaux chargés de la presse et de la communication ;
- 0 Il n'y pas actuellement de discussion en cours sur la mise en place d'une telle loi cadre. Le point d'ancrage (ministère) d'une telle loi n'est pas identifié.
- + La société civile et notamment l'Observatoire Mauritanien de Lutte contre la Corruption regroupe des organisations de la société civile intéressées par le droit d'accès à l'information
- + L'article 5 de la loi relative à la Société Mauritanienne de l'information déclare : « Le droit de toute personne à accéder à l'information, sous réserve du respect de l'ordre public et des bonnes mœurs est précisé et garanti par des textes spécifiques. »
- + L'article 11 de la loi relative à la statistique publique assure l'accès au statistique publique « aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations, aux médias, aux chercheurs et au public les informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental. »

⁶⁷ <http://www.ipu.org/conf-e/133/Res-1.htm>

⁶⁸

http://pages.au.int/sites/default/files/fr_AU%20Convention%20on%20CyberSecurity%20Pers%20Data%20Prot%20ec%20AUCyC%20adopted%20Malabo.pdf

⁶⁹ http://www.adm76.com/item_img/medias/documents/fiche-them-6.htm

⁷⁰ <https://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/mauritanie-rapport-sur-foe.pdf>

- + L'article 12 de la loi relative à la statistique publique mentionne l'utilisation des TIC pour la diffusion des statistiques aux acteurs définis à l'article 11 (cf. ci-dessus)
- La loi relative à la statistique ne mentionne pas le niveau de désagrégation des informations fournies
- L'article 20 du décret portant création et organisation de la direction des Archives Nationales fixe le délai d'accès aux archives nationales à 50 ans. Il donne également le droit au Président d'interdire l'accès « aux particuliers de tout document quelle qu'en soit la date lorsque cette communication paraîtrait de nature à porter atteinte à l'honneur des individus ou des familles, ou lorsqu'elle présenterait des inconvénients au point de vue administratif ».

2.3 Quelles sont les lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale ? (Importance: Élevée). JAUNE

- Il n'a pas été possible d'identifier de lois ou décret régissant l'archivage des données et la préservation digitale
- 0 La DGTIC applique les standards internationaux concernant la sauvegarde et la protection de l'ensemble des données sous sa protection. Les processus techniques sont en place, mais il n'y a pas de réglementation juridique sur ce point.
- + La centralisation de la plupart des données et services sur le data center de la DGTIC rend la protection et l'archivage des données plus sûr et plus facile.

2.4 Quelles sont les règlements sur la propriété et les licences attachées aux données gouvernementales (Importance: Très Élevée). ROUGE

- Aucune agence rencontrée n'est familière avec le concept de licence attachée aux données et aux informations
- Il n'a pas été possible d'identifier une loi ou un décret statuant sur la propriété des données gouvernemental
- Tous les sites web du gouvernement contiennent un Copyright qui a été instauré par défaut et par absence de connaissance sur l'impact des licences sur l'utilisation des contenus
- Le code des marchés publics et les modèles de contrats publics ne contiennent pas de clause spécifique liée à la propriété des données générées par ces contrats

2.5 Dans quelles mesures certaines agences vendent des données qu'elles possèdent? (Importance: Élevée) VERT

- + Il n'a pas été identifié d'agence vendant des données. Seules quelques agences facturent la publication quand il s'agit de support papier (par exemple le Journal Officiel version papier)
- 0 L'article 15 de la loi relative à la statistique publique prévoit la rémunération possible de l'ONS pour la fourniture de document et information mais aucun exemple de l'implémentation de cet article n'a pu être identifié

2.6 Quelles autres lois ou réglementations peuvent avoir un impact important sur l'ouverture des données? (Importance: Élevée) GRIS

- 0 Il n'a pas été identifié de loi limitant l'accès à l'information publique (par exemple loi sur le secret-défense, loi sur le secret des affaires, etc.)
- + La liberté de la presse a été largement améliorée de 2006 jusqu'à aujourd'hui faisant progressivement disparaître les peines de prison pour délit de presse.
 - + L'article 10 de la constitution Mauritanienne de 1991 garantit la liberté d'expression, de pensée et d'opinion.
 - + Les réformes réglementaires de 2006 ont aboli l'obligation d'autorisation gouvernemental avant publication, ont établi la protection des sources journalistiques, et ont mis en place une Haute Autorité de la presse Audiovisuelle (HAPA).
 - + En 2016, la République Islamique de Mauritanie a conservé sa première place en matière de la liberté de la presse dans le monde arabe pour la quatrième fois consécutive
 - Toutefois, la loi condamne les publications jugées blasphématoires (voir le rapport 2015 de Freedom of press⁷¹)
 - L'accès aux documents et informations administratifs spécifiques non disponible en ligne se fait soit de façon formelle au travers de demande papier et obtiennent de façon aléatoire une réponse papier, soit, le plus souvent, de façon informelle au travers de relations personnelles.

⁷¹ <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2015/mauritania>

EVALUATION DU CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
réglementation sur la protection de la vie privée	Très Élevée	JAUNE/ VERT	La République Islamique de Mauritanie a ratifié plusieurs résolutions internationales sur la protection de la vie privée. Deux lois complémentaires sur le sujet sont sur le point d'être votée, mais elles ne le sont pas encore
lois sur l'accès aux informations publiques/administratives	Très Élevée	JAUNE/ ROUGE	Il n'y a pas de loi-cadre sur l'accès à aux documents administratifs. Il n'y a pas de discussion en cours sur ce sujet et pas d'ancrage ministériel évident pour ce type de loi. Toutefois, la société civile est en demande d'une telle loi. D'un autre côté, la République Islamique de Mauritanie est engagée dans plusieurs initiatives de transparence et publie de nombreuses données
lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale	Élevée	JAUNE	Il n'y a pas de réglementation sur ces sujets, mais les processus techniques sont en places et l'utilisation d'un data center unique par la majorité des agences gouvernementales facilite l'implémentation de ces processus et des futurs règlements sur le sujet
règlements sur la propriété et les licences attachées aux données	Très Élevée	ROUGE	Les agences rencontrées sont très peu familière du concept de licences
Vente de données	Élevée	VERT	Il n'y a apparemment aucune agence vendant des données
réglementations impactant l'ouverture des données	Élevée	GRIS	Il n'a pas été possible d'identifier des lois ou règlements régissant l'accès à des données sensibles spécifiques
Résultat Global	Élevée	JAUNE	Le cadre législatif actuel de la République Islamique de Mauritanie ne fournit pas un environnement particulièrement adapté à l'ouverture des données publiques. L'absence d'une loi-cadre sur l'accès aux documents administratifs est problématique. Toutefois, au vu de l'intérêt de la société civile sur le sujet, des évolutions législatives récentes et programmées, des engagements du Président sur la transparence, et les publications de données ayant actuellement lieu, la mise en place d'une initiative d'ouverture des données publiques pourra servir de catalyseur pour démarrer une réflexion sur la mise en place d'une telle loi

3.1 Existe-t-il une agence ou une entité qui a le mandat, l'expérience de gestion de projet et les compétences techniques pour gérer un portail de données ouvertes ? (Importance: très élevée) VERT

- + La DGTIC⁷², placé sous l'autorité du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrages des projets informatiques de l'Administration à caractère transversal, ainsi que la maîtrise d'ouvrages délégués à des projets à caractère sectoriel ;
- + La DGTIC est en charge de la définition de la stratégie TIC du gouvernement dans son ensemble
- + La DGTIC inclue 2 autres directions à même d'assister à la mise en place d'un portail de données ouvertes
 - o La Direction de l'Administration électronique
 - o La Direction des Systèmes d'information
- + La DGTIC organise déjà un ensemble de services transversaux comme la mise en place des sites web de la plupart des agences et ministères
- + La DGTIC et les directions concernées n'ont pas d'expérience sur la gestion d'un portail de données ouvertes mais ont le niveau compétences et l'expérience requise pour acquérir facilement ces capacités
- + La DGTIC a établi un réseau de points focaux dans chaque agence pour coordonner la gestion des TIC et l'implémentation de la stratégie dont elle est en charge
- + Le MEF est impliqué dans toutes les initiatives de transparences comme BOOST, ITIE, ou FiTI
- + Le MRPSC est en charge de la coordination avec la société civile et l'ensemble des média. Le MRPSC joue le point de contact central pour tout ce qui touche à la communication gouvernementale

3.2 Est-ce que les agences disposent d'un DSI, DT ou de postes officiels permanents dédiés à la gestion de données ? (Importance: Élevée /Moyenne) JAUNE

- Il n'existe pas de poste équivalent à un DSI ou DT en charge de la gestion des données dans aucune des agences rencontrées
- La réponse aux demandes de données n'est a priori pas homogène suivant les agences et le succès d'une demande est le plus souvent dû aux relations personnelles. Les données sont rarement fournies sous forme numérique exploitable.
- + Depuis 2015, Le Premier Ministère gère en coordination avec la DGTIC et le MRPSC, sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Premier Ministre, la cellule des chargés de

⁷² Voir le décret fixant les attributions du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication et l'organisation de l'administration centrale de son Département.

communication, instaurée par l'Arrêté 066-2015-MRPSC. Chaque ministère a identifié un point focal en charge de la communication, et cette cellule coordonne ces points focaux. La cellule se réunit mensuellement et produit un rapport sur les activités communications de chaque agence. L'efficacité de cette cellule peut être jugée sur les périodicités de mise à jour des sites web des différentes agences. La quasi-totalité des sites web des agences gouvernementale sont à jour avec des actualités de la semaine en cours.

3.3 Existe-t-il des mécanismes interinstitutionnels de coordination sur les questions relatives aux TIC (par exemple pour les questions techniques) ? (Importance: Moyenne-Élevée) VERT

- + Le rôle de la DGTIC est de coordonner l'ensemble des questions TIC au sein du gouvernement et de définir la stratégie globale des TIC dans laquelle doit s'inscrire chaque agence.
- + La DGTIC dispose d'un ensemble de points focaux dans les diverses agences pour coordonner les activités liées aux TIC
- + Le rôle de direction des Systèmes d'Informations est de coordonner la gestion et du suivi des applications et des bases de données et la conception, le développement et l'exploitation des systèmes d'information au niveau gouvernementale
- + Le personnel de la DGTIC inclue un ensemble de développeurs ayant toutes les capacités nécessaires pour la gestion d'un portail de données.

3.4 Existe-il un processus actuellement utilisé pour mesurer la performance des agences ou la qualité de la prestation de services ? (Importance : Moyenne) ROUGE

- Il n'y a pas a priori de mécanisme centralisé en place pour mesurer la performance des agences et/ou la qualité des prestations de services
- Chaque agence met en place un cadre d'évaluation qui lui est propre mais globalement la prise en charge de la mesure de la qualité des services publics est reconnue comme un problème à résoudre.
- + Une attention particulière est donnée à la publication sur le Web au travers de la cellule des chargés de communication.
- Cependant cette attention se porte particulièrement sur la mise à jour des sites, mais peu sur une analyse détaillées des activités des utilisateurs des sites (web analytics)

3.5 Existe-t-il une agence ou un ministère principalement responsable des données ou des statistiques ? (Importance : Moyenne) VERT

- + L'Office National de La Statistique (ONS⁷³) est « l'organe national chargé de la coordination de l'activité statistique, et constitue, à ce titre, l'organisme exécutif central du Système National de la Statistique. Il est chargé notamment de la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques, sociales et environnementales, en recourant, soit à des recensements exhaustifs ou à des enquêtes par sondage, soit à l'exploitation des documents en provenance du secteur public ou du secteur privé. »
- + L'ONS publie sur son site Web un lien vers le portail statistique de la Banque Africaine de développement qui a une section dédié à la République Islamique de Mauritanie⁷⁴. Ces données sont disponibles dans différents formats (csv, xls, etc.). De la même manière, le portail sur les données liées au développement est hébergé par DevInfo⁷⁵
 - Les données sur ce portail sont très limitées en nombre et peu récentes
 - Toutes les publications sur le site de l'ONS sont au format pdf
- 0 D'autres statistiques sont aussi publiées par la Banque Centrale Mauritanienne sous format pdf sur son site⁷⁶
- 0 Le site du Trésor publique⁷⁷ publie un ensemble d'informations relative au budget, principalement sous forme pdf
- + L'initiative BOOST a un portail dédié⁷⁸ où les données budgétaires depuis 2009 jusqu'à 2015 sont accessible et téléchargeable sous format numérique.
 - Les Licences attachées à l'ensemble des documents sur les sites web est de type Copyright
 - Il n'y pas de gestion homogène des demandes adressées à l'ONS.
- 0 Afristat et Paris21 ont coordonné un examen du système statistique de la République Islamique de Mauritanie en février 2014⁷⁹ mettant en lumière les progrès, les forces et les faiblesses de l'ONS, notamment dans la gestion des demandes

3.6 Y-a-t-il une agence ou un ministère qui apparait plus opposé à l'ouverture des données publiques et quelles les raisons de cette opposition ? Comment leurs inquiétudes peuvent être résolues ou comment ces agences peuvent-elles être gérées ? (Importance: Élevée)

JAUNE/VERT

- + A priori, il n'y a pas d'opposant déclaré à l'ouverture des données parmi les agences rencontrées.
- Le concept d'Open Data est nouveau en République Islamique de Mauritanie et dans les agences gouvernementales. Des actions de sensibilisation devront être menées pour diffuser de l'information sur la différence entre publication sur le web, ouverture des données, fournir de services, etc.
- + Toutes les agences rencontrées voient un intérêt majeur à ce type d'initiative particulièrement concernant l'échange de donnée entre agences, et pour la mise en

⁷³ <http://www.ons.mr/>

⁷⁴ <http://mauritania.africadata.org/>

⁷⁵ <http://www.devinfo.org/mauritinfo/libraries.aspx/Catalog.aspx>

⁷⁶ <http://www.bcm.mr/Pages/accueil.aspx>

⁷⁷ <http://www.tresor.mr/fr/#>

⁷⁸ <http://boost.budget.mr/fr>

⁷⁹ http://www.paris21.org/sites/default/files/Examen_par_les_pairs_Mauritanie_finale_decembre2014.pdf

place d'un référentiel de données commun qui permettra d'éviter la duplication de collecte et gestion de certaines données

3.7 Quelles sont les compétences TIC parmi les leaders gouvernementaux et parmi l'administration? (Importance: Élevée) JAUNE/VERT

- + L'ensemble du gouvernement utilise l'email à tous les niveaux de la hiérarchie
- + Toutes les agences et les personnels rencontrés sont très familiers avec les TIC
- + La mise en place d'une gestion électronique de documents et/ou de systèmes d'informations centralisés est assez répandue ou à l'agenda à court termes de toutes les agences rencontrées.
- + Toutes les agences ont un site à web
- + Les sites web sont régulièrement mis à jour
- Il n'y a pas de suivi des compétences TIC des personnels
- Les compétences TIC ne sont pas utilisées dans l'évaluation et la promotion des personnels

3.8 Quelle est la présence Web du gouvernement ? (Importance : Moyenne) VERT

- + La DGTIC a fourni les sites des ministères et un portail national servant de point d'entrée. Les agences et établissements publics développent leurs propres sites. Le contenu du site est de la responsabilité de sa structure uniquement. Chaque site dispose d'un webmaster qui doit publier le contenu en concertation avec le ministère ou l'agence concernée.
- + La cellule des chargés de communication rattachée au Premier Ministère coordonne la publication sur le Web et s'assure que chaque agence tient à jour son site
- + La quasi-totalité des sites gouvernementaux sont disponibles en français et arabe
- + Les informations sont mises à jour régulièrement avec des actualités du jour notamment
- + Les réseaux sociaux ne sont pas utilisés par les agences à quelques exceptions près, comme par exemple l'HAPA qui est présente sur Facebook⁸⁰

⁸⁰ <https://www.facebook.com/hapa.mauritanie>

EVALUATION DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Agences leader sur l'Open Data	Très élevée	VERT	La DGTIC apparait clairement comme le futur leader sur l'ouverture des données d'un point de vue technique. Le MEF comme leader sur les données émises dans les cadres des initiatives de transparence et le MRPSC concernant tout ce qui touche à la publication
Présence de CIO/CTO	Moyennement élevée	JAUNE	Il n'y a pas de points focaux concernant les données mis en place, mais il existe une structure similaire concernant les chargés de communication et la publication sur le Web. Cette structure pourrait soit être utilisée soit répliquée
Coordination TIC au sein des agences	Moyennement élevée	VERT	La DGTIC coordonne les TIC entre les agences et fixe le cadre stratégique
Mesure des performances	Moyenne	ROUGE	Il n'y a pas en place de cadre de la mesure des performances
Statistique	Moyenne	VERT	L'ONS et la Banque Centrale de Mauritanie génèrent et publient les différentes statistiques
Résistance à l'ouverture des données	Élevée	JAUNE/VERT	Même si le concept est nouveau, il n'a pas été identifié de résistance à l'ouverture des données
Utilisation des TIC au sein du gouvernement	Élevée	JAUNE/VERT	L'ensemble des personnels rencontrés sont très familier avec les TIC
Présence sur le web	Moyenne	VERT	Toutes les agences ont un site web en français et arabe. Les sites sont pour la plupart très régulièrement à jour
Résultat Global	Élevée	VERT	Les structures en place et leur efficacité en pratique fournissent un cadre parfaitement adapté à la mise en place d'une initiative d'ouverture des données

DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

Une analyse des jeux de données actuellement disponible est fournie en annexe de ce document

4.1 Quelles sont les réglementations / lois sur la gestion de l'information gouvernementale ? (Importance: Élevée) GRIS

- 0 L'information publiée doit être disponible en français et en arabe
 - Il n'y a pas de cadre d'interopérabilité des formats données encore défini.
 - + La définition d'un tel cadre fera partie de la prochaine stratégie de la DGTIC
 - + Certaines agences commencent à mettre en place en interne leur propre référentiel de données. Notamment l'ONS et La BCM mette en place des identifiant uniques pour les lieux géographiques jusqu'au niveau des communes
- 0 Le décret N° 68.294 du 15 Octobre 1968 portant création et organisation de la direction des Archives Nationales définit les conditions d'archivage des données gouvernementales et leur accès
- 0 Il n'a pas été possible de collecter des informations sur le fonctionnement des archives nationales, leurs capacités à collecter les documents des différents ministères, la numérisation en cours ou toutes activités de cette nature.

4.2 Le gouvernement a-t-il une vision cohérente de ses bases d'information ? (Importance: Moyenne) JAUNE

- Il n'y pas de catalogue centrale des données. Il n'existe pas de recensement des données au niveau gouvernemental. Chaque agence est en charge de maintenir son propre catalogue
- 0 En pratique, à ce jour, dans la plupart des ministères, l'inventaire des données est maintenu par chaque direction générale
- + Certaines agences comme l'ONS ou le ministère de l'éducation publie annuellement des annuaires statistiques
- Il n'y a pas de standardisation des métadonnées pour la description des jeux de données
- + La centralisation des systèmes d'information par La DGTIC permet d'avoir une vision centrale assez précise des données numériques et des systèmes d'information déployés au sein des différentes agences
- + La DGTIC travaille à la mise en place d'un référentiel de données commun partagé par toutes les agences
- + Certaines agences commencent à mettre en place en interne leur propre référentiel de données. Notamment l'ONS et la BCM mettent en place des identifiant unique pour les lieux géographiques jusqu'au niveau des communes

4.3 Comment et où se conservent les données gouvernementales ? (Importance: Élevée)

JAUNE

- + La grande majorité des données digitales est conservée sur le data center de la DGTIC
- Il n'y a pas de politique d'archivage en place au niveau technique et au niveau réglementaire
- + Des procédures de sauvegardes et protections des données sur la data center sont en place au niveau technique et suivent les standards internationaux
- Il n'y a pas de règlement définissant les politiques de protection et sauvegardes des données
- Il n'y a pas de format standard de données. Chaque agence fait ses propres choix en termes de système d'information
- + La DGTIC a prévu d'inscrire dans sa prochaine stratégie la mise en place d'un référentiel de données qui intégrera un standard obligatoire pour l'échange de données et pour les métadonnées
- 0 Il est difficile d'évaluer le pourcentage de données numérisées mais sur la base des agences interrogées, toutes les données collectées ou manipulées depuis 2015 sont disponibles au format numérique, soit nativement (par exemple le recensement de 2013 de l'ONS a été réalisé directement sur smartphone) soit numérisées.
- + La plupart des agences sont également en cours de numérisation de leurs archives (par exemple le ministère de l'éducation). Certaines agences, comme le MEF ou le Secrétariat Général concernant le journal officiel ont des données numériques anciennes (avant 2000)

4.4 Y-a-t-il une demande latente d'échange de données intra ou inter-gouvernementale ? (Importance: Élevée) JAUNE/VERT

- + L'intérêt premier de la quasi-totalité des agences concernant une initiative d'ouverture des données concerne l'opportunité d'accéder et de partager des données entre les agences
- + Toutes les agences interrogées voient un intérêt fort à mettre en place un référentiel de données commun pour éviter d'avoir à collecter à leur niveau des données disponibles ailleurs
- + Certaines entités ont un rôle spécifique de concentration de données. C'est le cas en particulier de la cellule au sein du MEF en charge de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP). La SCAPP est également en charge des objectifs de développement durable (ODD)^{81,82}.

4.5 Quelles données sont déjà publiées, soit gratuitement, soit contre paiement, et à quelles conditions ? (Importance: Élevée) JAUNE/VERT

⁸¹ <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda.html>

⁸² http://www.chambredeccommerce.mr/index.php?option=com_content&view=article&id=239:atelier-d-integration-des-odd-dans-la-scapp-2016-2030&catid=8:act-eco-fr&Itemid=101&lang=fr

- + La République Islamique de Mauritanie est engagée dans le programme BOOST⁸³ de la Banque Mondiale et les données budgétaires sont disponibles sur le site de la Banque Mondiale en format électronique ou sur le portail BOOST de la République Islamique de Mauritanie⁸⁴
- + La République Islamique de Mauritanie est membre de l'initiative ITIE (Initiative de Transparence de Industries Extractives)⁸⁵ et publie un certain nombre de données
- + Le Trésor Public publie sur son site les revenus, sous forme désagrégé, du pétrole et des mines.
- + Le MPEM publie les contrats d'extraction pétrolière et minière
- + La République Islamique de Mauritanie vient de lancer en Février 2016 une initiative relative à la transparence de pêche et des ressources Halieutiques (FITI)⁸⁶ qui résultera surement en la publication de données sur le secteur. Le ministère de la pêche publie sous format pdf et quelques format Excel beaucoup de données sur la pêche en provenance de différentes société nationale et sous -direction
- + L'observatoire des TIC publie un ensemble d'indicateur sous différents formats électroniques⁸⁷
- Beaucoup d'agences interrogées soulignent les difficultés d'accès aux informations des autres agences
- + Aucun jeu de données payant n'a été identifié

4.6 Quelle expérience pratique existe au sein du gouvernement concernant l'anonymisation des données à caractères personnels? (Importance: Élevée) JAUNE

- + L'ONS a des obligations d'anonymisation et possède les compétences nécessaires à cette tâche. Il publie des données sans information personnelle identifiable et applique des techniques d'anonymisation standard aux micro-données
- A part l'ONS, il est difficile d'identifier les compétences et l'utilisation de techniques d'anonymisation par les autres agences

4.7 Existe-t-il des agences ayant des capacités existantes en matière de gestion des données (par exemple, l'Agence Nationale de la Statistique) qui pourraient assurer le leadership d'une initiative plus large ? (Importance: Moyenne) JAUNE

- 0 L'ONS possède clairement les capacités de gestion de données nécessaires à la mise en place d'une initiative d'ouverture des données. Toutefois, son poids politique semble a priori faible
- 0 De la même manière, la banque centrale de Mauritanie, collecte et manipule un grand nombre de données. La BCM est le profil pour être un des premiers

⁸³ <http://wbi.worldbank.org/boost/country/mauritania>

⁸⁴ <http://boost.budget.mr/fr>

⁸⁵ <https://eiti.org/Mauritania>

⁸⁶ <http://fisheriestransparency.org/>

⁸⁷ <http://observatoire.gov.mr/>

contributeurs à une initiative d'ouverture des données. Toutefois son rôle politique spécifique et sa relative indépendance vis-à-vis du gouvernement font qu'elle peut difficilement assurer un rôle de leadership

- + Le MEF est un des gros producteurs de données ouvertes aujourd'hui et c'est un élément essentiel dans la majorité des initiatives de transparence. Le MEF semble avoir les capacités techniques et la vision sur l'importance de l'ouverture des données pour être un élément clé d'une future initiative Open Data

EVALUATION DES DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Règlement et pratique liées à la gestion des informations gouvernementales	Élevée	GRIS	Les bénéfices d'une ouverture des données publiques semblent clairs pour beaucoup d'agences, notamment concernant la mise en place d'un référentiel de donnée
Inventaire de données	Moyenne	JAUNE	Il n'y a pas d'inventaire de données central, ni de standard pour les métadonnées.
Localisation des données gouvernementales	Élevée	JAUNE	La majorité des données des agences est centralisée sur le data center de la DGTIC
Demande interne	Élevée	JAUNE/VERT	Les agences rencontrées sont en demande d'échanges et de partages de données avec leurs consœurs
Publication actuelle de données	Élevée	JAUNE/VERT	De nombreux jeux de données sont déjà publiés au travers des initiatives internationales de transparence auxquelles participe la République Islamique de Mauritanie. Cependant, la plupart des publications sont en PDF
Capacités relatives à l'anonymisation des données	Élevée	JAUNE	L'ONS procède à l'anonymisation des micros données. Il est difficile d'évaluer les capacités des autres agences
Leadership par une agence spécialisée dans la gestion de données	Moyenne	JAUNE	Le MEF et le MEFPTIC semblent le plus appropriés à assurer ce leadership
Résultat Global	Élevée	JAUNE	Différentes agences et ministères publient déjà de nombreuses données dont certaines dans un format ouvert. La demande en terme d'échange inter-agences est forte. La DGTIC prévoit la mise en place d'un référentiel de données commun qui facilitera la mise en place d'une initiative d'ouverture des données.

DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

5.1 Quel est le niveau et la nature de la demande de données provenant de la société civile, des agences de développement, et des médias ? (Importance: Élevée) JAUNE

- + La société civile est en demande de données et de loi régissant le droit d'accès à l'information. En particulier l'Observatoire Mauritanien de lutte contre la corruption (OMLCC) fédère un ensemble d'organisation de la société civile intéressé à la mise en place d'une loi sur le droit d'accès
- + La société civile reconnaît globalement l'amélioration de l'accès à l'information et la publication d'information sur les sites. Elle salue aussi la libéralisation de la presse, et la liberté d'expression
- + L'OMLCC a organisé en Avril 2015 un atelier⁸⁸ sur l'indice de perception de la corruption tel que défini par Transparency International. Un des objectifs de cet atelier était « apprendre des techniques pour une meilleure et une exploitation plus rationnelle des données et la formulation de plaidoyers proposant des actions de nature à améliorer le classement du pays » directement en ligne avec les objectifs d'une initiative d'ouverture de données
- Cependant, les acteurs de la société civile mentionnent des difficultés récurrentes pour obtenir des informations des différentes agences. Il est noté que les processus formels ne donnent que très peu de résultats et l'accès aux informations est largement dépendant de relations personnelles
- + Les acteurs rencontrés ont également mentionné l'opportunité de pouvoir publier de façon centrale leur propres données et analyses selon un processus similaire à une initiative d'ouverture des données
- + La communauté des développeurs et des entrepreneurs est en demande de données pour la réalisation de service notamment mobile. Les entrepreneurs rencontrés ont tous des demandes très ciblées dans leurs domaines respectifs d'intervention (données sur l'éducation, donnée sur l'emplacement des services publiques, liste des immatriculations des taxis officiels pour une application de vérification pour les femmes, cartes, emplacement et description des sites touristiques, etc.)
- Cependant, la communauté des développeurs est très embryonnaire et comporte uniquement au mieux quelques centaines de personnes. Elle est toutefois en plein essor.
- Deux initiatives concernant la communauté des développeurs sont à noter et seront des relais essentiels pour développer la demande
 - o Mauriandroid pour les développeurs Android⁸⁹

⁸⁸ <http://lesmauritanies.com/2015/04/23/atelier-sur-lindice-de-perception-de-la-corruption-ipc-en-mauritanie/>

⁸⁹ <http://mauriandroid.com/category/>

- Hadina Rimtic⁹⁰ focalisé sur l'innovation technologique et l'incubation de startup
- Le secteur des media et des journalistes est peu développé en termes de journalisme d'investigation et journalisme basé sur les données
- + Certains journalistes Mauritanien ont été formés au journalisme d'investigation⁹¹ par l'UNESCO.
- + L'ONS et la BCM ont mentionné que beaucoup des demandes qu'ils reçoivent émanent de chercheurs

5.2 Quel est le niveau et la nature de la demande de données de la part des entreprises / du secteur privé ? (Importance: Élevée) GRIS/ROUGE

- Nous n'avons pas identifié de demande de données de la part du secteur privé
- Le secteur des TIC est peu développé surtout dans le domaine du Web et des services mobiles. Les entreprises du secteur sont plus à l'âge des ordinateurs et des softwares
- Aucune agence rencontrée n'a mentionné des demandes en provenance du secteur privé

5.3 Comment est-ce que les agences reçoivent et répondent aux demandes de données ? (Importance: Moyenne) JAUNE/ROUGE

- + Le message du Gouvernement aux chargés de communication est sans ambiguïté focalisé sur la transparence et la volonté politique du gouvernement de donner accès à un maximum d'information
- Il a été mentionné par quasiment tous les acteurs rencontrés que l'accès aux informations et données d'une agence est entièrement dépendant de la préexistence de relations personnelles avec les personnels ayant accès aux données
- Certaines agences, notamment l'ONS, ont un processus formel de demande de données, mais ce processus est basée sur des demandes papier et les réponses sont souvent sous format papier
- De la même manière, de nombreuses agences ont mentionné une centralisation très forte des prises de décision qui implique les niveaux les plus élevés des agences

5.4 Comment est-ce que les membres de la société civile perçoivent la volonté des agences publiques d'écouter et de répondre aux demandes de données ? (Importance: Moyenne) JAUNE/ROUGE

- + Les acteurs de la société civile reconnaissent une amélioration notable du nombre d'information publié sur le Web

⁹⁰ <http://www.hadinarimtic.org/>

⁹¹ <http://fr.unesco.org/events/formation-r%C3%A9gionale-%C2%AB-journalisme-d%E2%80%99investigation-corruption-transparence-droit-l%E2%80%99informati-2>

- Il est aussi régulièrement souligné qu'il existe une grande disparité entre les agences et la quantité de données et d'information qu'elles publient
- Comme mentionné au point 5.3, quasiment tous les acteurs rencontrés soulignent que l'accès aux informations et données d'une agence est entièrement dépendant de la préexistence de relations personnelles avec les personnels ayant accès aux données

EVALUATION DE LA DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Niveau de la demande de la société civile	Élevée	JAUNE	Il semble exister une demande claire de la société civile, des chercheurs et des développeurs/innovateurs. Cependant, cette demande est embryonnaire et limitée par la passivité des agences gouvernementales
Niveau de la demande du secteur privé	Élevée	GRIS/ ROUGE	Aucune demande n'a pu être identifiée en provenance du secteur privé
Comportement des agences vis-à-vis des requêtes de données	Moyenne	JAUNE/ ROUGE	Il n'y a pas de processus formel de prise en compte et de réponse aux demandes de données. Les relations personnelles priment
Perception du comportement des agences vis-à-vis des requêtes de données	Moyenne	JAUNE/ ROUGE	
Résultat Global	Très Élevée	JAUNE/ ROUGE	La demande est naissante. Les acteurs non-étatiques devront être l'objet d'action de sensibilisation et de formation. La gestion des demandes en provenance de ces acteurs devrait être formalisée par les agences

ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

6.1 Existe-t-il des infomédiaires (comme les journalistes spécialisé dans les données) qui sont en mesure de contribuer à traduire les données ouvertes en information utile pour le public? Quelle(s) Initiatives) sont susceptibles de développer ou d'améliorer ces aspect de l'écosystème Open Data ? (Importance: Élevée) JAUNE

- + Certains journalistes Mauritanien ont été formés au journalisme d'investigation⁹² par l'UNESCO.
- + De la même manière, l'Ambassade des Etats-Unis a organisé une formation pour les journalistes Mauritanien pour la couverture des dernières élections présidentielles⁹³
- + Le secteur de la presse et des média a connu une forte libéralisation depuis 2011 et la création de la Haute Autorité pour la Presse et l'Audiovisuel (HAPA).
- + En 2011 le parlement a aboli un certain nombre de dispositions de loi sur les media de 2006, notamment les peines de prison pour diffamation envers les responsables de l'état.
- + L'article 10 de la constitution de 1991 garantie la liberté d'expression et d'opinion.
- D'après Freedom House⁹⁴, en 2014, la loi sur la cybercriminalité a permis l'arrestation et la condamnation à mort d'un blogueur pour un article jugé blasphématoire.
- La plupart des personnes interrogées mentionne la forte politisation des media, leur recherche du sensationnel plutôt que des investigations poussées, et leurs faibles capacités

6.2 Le gouvernement organise-t-il des activités visant à promouvoir la réutilisation des données gouvernementales (par exemple, développement d'applications ou organisation d'événements de co-création)? Comment ce type de promotion peut-il être développé ou amélioré ? (Importance : Élevée) JAUNE

- Aucun n'événement n'a été organisé à ce jour tant au niveau gouvernemental qu'au niveau de la société civile concernant l'Open Data
- + Plusieurs ateliers ont eu lieu en Mauritanie concernant l'utilisation et la manipulation de données. A noter notamment les événements suivants :

⁹² <http://fr.unesco.org/events/formation-r%C3%A9gionale-%C2%AB-journalisme-d%E2%80%99investigation-corruption-transparence-droit-l%E2%80%99informati-2>

⁹³ <http://french.mauritania.usembassy.gov/atelierjour.html>

⁹⁴ <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2015/Mauritania>

- Atelier sur l'importance des données dans la lutte contre le tabagisme⁹⁵
- Atelier sur la perception de la corruption⁹⁶
- + Certaines organisations de la société civile semblent avoir les capacités nécessaires à l'analyse de données
- L'utilisation des TIC par les organisations de la société civile semble à priori très limitée et un renforcement des capacités dans ce domaine sera nécessaire
- 0 Le gouvernement et la DGTIC en particulier investit depuis 2 ans dans l'innovation et est à l'origine de l'organisation de plusieurs compétitions mobiles, mais sans rapport avec l'exploitation des données gouvernementales. Toutefois, ces instruments pourront être réutilisés dans le futur lors du lancement d'une initiative d'ouverture des données
- 0 La DGTIC et de nombreuses agences interrogées sont intéressés par développer des services en ligne qui n'existent pas aujourd'hui. La publication de données pourrait être un moyen de stimuler la communauté des développeurs pour le développement de ces services.
- + La DGTIC est très bien connecté aux différentes communautés de développeurs et organise le MauriApp Challenge avec eux
- + Le MRPSC est bien connecté avec la société civile et pourra facilement la mobiliser pour la sensibilisation et le renforcement de capacité sur l'Open Data.

6.3 Quel est le degré d'interaction entre le gouvernement et les citoyens sur les réseaux sociaux ou tout autre canal digital ? (Importance: Moyenne) **JAUNE/ROUGE**

- Le gouvernement n'utilise pas les réseaux sociaux à des buts professionnels ou pour interagir avec les citoyens
- + Certaines agences sont présentes sur Facebook (ex. HAPA⁹⁷)
- 0 Les services disponibles en lignes le sont sur le web uniquement (pas d'autres canaux type SMS ou vocaux) et il s'agit d'information statiques (pas encore d'e-services)

6.4 Existe-t-il une économie liée aux applications informatiques dans votre pays / localité ? (Importance: Moyenne/ Élevée) **JAUNE/ROUGE**

- + Plusieurs compétitions annuelles concernant les applications mobiles⁹⁸ sont organisées depuis 2014 avec la collaboration du gouvernement et de la DGTIC en particulier
- + Un incubateur TIC est à l'étude

⁹⁵ <http://www.afro.who.int/fr/mauritanie/press-materials/item/5597-atelier-sur-lutilisation-des-donn%C3%A9es-dans-la-lutte-antitabac.html>

⁹⁶ <http://lesmauritanies.com/2015/04/23/atelier-sur-lindice-de-perception-de-la-corruption-ipc-en-mauritanie/>

⁹⁷ <https://www.facebook.com/hapa.mauritanie/>

⁹⁸ <http://www.mauriappchallenge.mr/> <http://www.emploi.gov.mr/organisation-de-la-finale-de-la>

- + La mise en place d'une Technopole est à l'étude pour supporter l'innovation
- + La mise en place d'une agence spécialisée sur le thème recherche scientifique et de l'innovation est à l'étude par la DGTIC et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- La plupart des instruments de support à l'innovation ne sont qu'en phase de cadrage et de définition des cahiers des charges. A ce jour, à part la compétition annuelle MauriApp Challenge, aucun instrument n'existe pour supporter l'innovation dans les TIC
- Le secteur des TIC et notamment les applications en ligne ou les applications smartphone sont peu développés
- + La mise en place de startup est facilitée par la création d'un Guichet Unique pour les entreprises permettant la création d'entreprises en quelques heures et sans capital. Les progrès dans ce domaine ont été salués dans la dernière publication de la Banque Mondiale « Doing Business »⁹⁹ où pour la création d'entreprises, la République Islamique de Mauritanie est passée de la 161^{ème} place en 2015 à la 70^{ème} en 2016, signant une des plus fortes progressions au niveau mondial.

6.5 Y a-t-il une communauté académique ou de recherche qui à la fois forme les personnes ayant des compétences techniques et qui possèdent des membres qualifiés pour l'analyse des données? (Importance: Moyenne) JAUNE

- Un cursus universitaire pour tout ce qui touche à la gestion de donnée ou la formation de statisticien vient seulement d'ouvrir à l'Université de Nouakchott et n'a pas encore sorti de promotion. La totalité des personnes ayant ces compétences sont actuellement formés à l'étranger
- Plusieurs agences ont mentionné recevoir des demandes de données en provenance de chercheurs en économie ou en science sociale de l'Université de Nouakchott
- + Les formations et cursus en informatique sont maintenant dispensés à l'Université de Nouakchott. Si la plupart des personnes en place actuellement dans les agences gouvernementale ont été formés à l'étranger, les jeunes générations de développeurs sont issus de l'Université de Nouakchott qui dispose de tous les échelons de la formation supérieure depuis la License, jusqu'aux écoles doctorales (11 thèses en cours en informatique) en passant par les masters.

⁹⁹ <http://français.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/mauritania/>

Evaluation de l'ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Existence d'infomédiaire	Élevée	JAUNE	Le secteur des media semble faible notamment en termes de capacité pour le journalisme d'investigation et le journalisme basé sur les données. Toutefois plusieurs formations ont été organisées et le secteur est en pleine évolution depuis plusieurs années et la libéralisation engagée par le gouvernement
Activités en cours pour la sensibilisation sur l'Open Data	Élevée	JAUNE	Aucune activité lié à l'open data n'a eu lieu à ce jour à part l'atelier de sensibilisation organisé pour les agences du gouvernement lors de l'ODRA. Cependant, plusieurs ateliers sur l'utilisation des données par la société civile ou dans certains secteurs ont été organisés.
Utilisation des canaux digitaux par le Gouvernement	Moyenne	JAUNE/ROUGE	A part le Web, aucun autre canal digital n'est utilisé par le gouvernement. Le Web est utilisé uniquement pour publier des informations.
Existence d'une économie dédiée aux applications	Moyennement Élevée	JAUNE/ROUGE	La communauté des développeurs, bien qu'active, est embryonnaire. L'utilisation des applications web et mobile n'est pas très répandu
Cursus sur la gestion de données et les TIC	Moyenne	JAUNE	Les cursus lié au TIC sont maintenant disponible. Un tout nouveau cursus sur des profils de type statisticien vient d'être lancé mais n'a pas encore formé d'étudiants dans ce domaine
Résultat Global	Élevée	JAUNE	La communauté des développeurs est en plein développement mais encore embryonnaire. Les capacités parmi les journalistes sont encore limitées malgré plusieurs sessions de développement de capacités. Le gouvernement au travers de la DGTIC est bien connecté avec la communauté des développeurs. Le gouvernement au travers du MRPS est bien connecté avec la société civile Les acteurs non-étatiques devront être la cible d'initiative de sensibilisation sur l'open data afin qu'ils deviennent des consommateurs des données publiées

FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

7.1 Comment pourrait être identifiée les ressources nécessaires au financement de la première phase d'une initiative d'ouverture des données? Qui à la pouvoir de prendre cette décision ? (Importance: très élevée) JAUNE/VERT

- + Le gouvernement est prêt à financer une partie des nouveaux programmes qui s'inscrivent dans sa stratégie TIC
- Un financement extérieur complémentaire des partenaires de la République Islamique de Mauritanie sera nécessaire pour la mise en place du programme Open Data
- + Une fois le programme lancé, les couts d'opération seront pris en charge par le budget de la DGTIC
- + Le projet WARCIP¹⁰⁰ dont l'objectif en République Islamique de Mauritanie est « est d'accroître la couverture géographique des réseaux à bande passante de grande capacité et de diminuer les coûts des services de communications sur le territoire de la République Islamique de Mauritanie. » dispose de fonds qui peuvent être mobilisé rapidement si le donateur permet leur utilisation pour une initiative d'Open Data
- + La Banque Mondiale a exprimé son intérêt pour la mise en place d'une initiative Open Data
- + Le MEF est prêt à mobiliser les partenaires de la République Islamique de Mauritanie pour la mise en place d'un programme d'Open Data
- + Des financements sont disponibles dans le cadre de l'implémentation de la SCAPP. Si l'initiative open data est défini afin de supporter la mission de la SCAPP et ses priorités, des financements pourraient être obtenus par ce biais.

7.2 Est-ce que des ressources existent ou ont été identifiées pour financer le développement d'applications initiales et de services en ligne qui utiliseront les données ouvertes? (Importance : Élevée) GRIS/JAUNE

- + Des fonds existent à la DGTIC pour l'organisation de MAuriApp Challenge qui pourrait être focalisés sur le développement de service basé sur l'Open Data
- + Plusieurs agences ainsi que la DGTIC prévoient la mise en place dans un futur proche de services en ligne pour les citoyens.
- 0 La banque mondiale met en œuvre plusieurs projets sectoriels dans lequel il pourrait être possible d'insérer une composante TIC et Open Data
- 0 L'aide publique au développement bilatérale devrait également être investiguée. Des bailleurs de fonds généralement intéressés par l'Open Data devraient être contactés :

¹⁰⁰ <http://www.warcip.mr/>

USAID, DFID, La Commission Européenne. Du fait de la participation de la France à l'OGP, l'agence française de développement (Afd) et le ministère français des Affaires Étrangères Français pour être sollicité.

7.3 Existe-t-il des financements pour soutenir les infrastructures nécessaires aux TIC et s'assurer qu'un nombre suffisant de personnels ont les compétences nécessaires à la gestion d'une initiative d'ouverture des données? (Importance: Moyennement Élevée)

JAUNE/VERT

- + La mise en place de l'infrastructure pour le portail de données ne devrait pas engendré de couts particuliers au vu de la structure des TIC au sein du gouvernement
- + De la même manière, la DGTIC ainsi que les différentes agences dispose de personnels qualifiés nécessaire pour la mise en œuvre d'un programme Open Data
- Par contre, un financement spécifique devra être identifié pour la sensibilisation et le développement/renforcement des capacités des différentes catégories de personnels
 - o Les gestionnaires du portail
 - o Les responsables de la publication au niveau de chaque agence (personnels techniques TIC)
 - o Les responsables des jeux de données (gestion du changement et mise en place de nouveaux processus)
 - o Les responsables de l'observatoire des TIC pour prendre en compte l'initiative Open Data et mesurer son évolution au regard des index internationaux sur le domaine (Open Data Barometer¹⁰¹, Open Data Index¹⁰²).
- 0 De nombreuses agences et ministères sont en phase de mise en place de systèmes d'information centralisés. Il sera essentiel de s'assurer que ces futurs systèmes intègrent la nécessité de publier les données sur le portail central dès le cahier des charges afin de réduire les couts au maximum
- + Le projet WARCIP¹⁰³ mentionné au paragraphe 7.1 travaille aux développements des infrastructures TIC au niveau national, permettant aux citoyens habitant hors Nouakchott d'avoir un accès rapide à Internet et donc de participer au mouvement Open Data

7.4 Quel(s) type(s) de mécanismes de financement de l'innovation le gouvernement a-t-il mis en place ? (Importance : Moyennement élevé) JAUNE

- + La DGTIC et ses partenaires de la société civile organisent chaque année depuis 2014 une compétition d'application TIC

¹⁰¹ <http://opendatabarometer.org/>

¹⁰² <http://index.okfn.org/>

¹⁰³ <http://www.warcip.mr/spip.php?article6>

- 0 Un incubateur TIC est en cours de constitution
- 0 La mise en place d'une Technopole est à l'étude pour mettre en place un environnement financier et technologique propice au développement de startups
- 0 La mise en place d'une agence dédiée à l'innovation technologique permettra la définition d'une stratégie dédiée au support de l'innovation
- Il n'existe pas de financements spécifiques ou de fonds publics d'investissement dédiés au TIC et aux startups

Evaluation du FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Ressources disponible pour le lancement d'un programme d'Open Data	Très Élevée	JAUNE/ VERT	Des financements existent sur des budgets de projets existants comme WARCIP, si les bailleurs de fond l'autorisent. Le MEF est prêt à mobiliser les partenaires extérieurs de la République Islamique de Mauritanie sur l'initiative. Cependant, à ce jour, aucun budget spécifique n'a été encore isolé.
Ressources disponible pour le financement d'e-service	Élevée	GRIS/ JAUNE	Bien que le développement d'e-service soit une priorité de la DGTIC et de beaucoup d'agence, pas de budget spécifique, à part le support a Mauri App Challenge, n'est identifié
Infrastructure et renforcement des capacités pour le lancement d'un programme d'Open Data	Moyennement Élevée	JAUNE/ VERT	Les ressources humaines et les infrastructures nécessaires pour le lancement d'une initiative Open Data sont disponibles au sein de la DGTIC et des agences. Il conviendra cependant d'identifier les budgets nécessaires à la sensibilisation et au renforcement de capacités spécifiques nécessaire à l'implémentation de ce type d'initiatives
Financement pour l'innovation	Moyennement Élevée	JAUNE	Beaucoup d'instruments pour supporter l'innovation technologique en République Islamique de Mauritanie sont en cours de conception (incubateur, technopole, agence dédiée à l'innovation scientifique) mais ne sont pas encore en place à l'exception de la compétition MauriApp challenge annuelle
Résultat Global	Moyennement Élevée	JAUNE	Globalement il n'y a pas encore de budget identifié pour le lancement d'une initiative Open Data. Cependant, la DGTIC est optimiste sur la possibilité de mobiliser les

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			partenaires extérieurs de la République Islamique de Mauritanie pour la mise en place de cette initiative.

INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

8.1 Quel est l'état de l'écosystème TIC dans le pays ? Quelle(s) technologie(s) est accessible à quelle portion de la population ? (Importance: Élevée) **JAUNE**

- + La plupart des agences de l'état ont un site Web à jour et propose leur contenu en Français et en Arabe
- + A part le français et l'arabe, de nombreuses langues locales sont parlées dans le pays et il sera important, pour améliorer l'accessibilité des données, de promouvoir ces langues et leur utilisation dans les jeux de données.
- + La majorité des agences et ministères utilisent des infrastructures partagées administrées par la DGTIC
- + Un réseau de télécommunication haut débit (fibre optique) connecte les différents départements ministériels à Nouakchott
- Il n'y a pas d'e-service actuellement proposé et pas de services mobiles
- L'industrie des TIC n'est pas encore entrée dans l'âge des services en ligne et des applications mobile
- Le fort taux d'analphabétisme réduit l'accessibilité des services aux contenus textuels
- En termes de technologies, sur téléphones mobiles, la plupart des gens utilisent peu le SMS et presque exclusivement les appels vocaux seulement
- 0 L'utilisation des smartphones semble en forte progression d'après plusieurs responsables, mais le taux de pénétration de ce type d'équipement n'est pas un indicateur qui est actuellement disponible ou collecté par l'observatoire des TIC
- + Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est supérieur à 100%, très supérieur à la moyenne régionale
- + Le taux de pénétration de l'Internet, bien que relativement faible (21% source : ARE) est en forte progression et largement supérieur à la moyenne régional

8.2 Quel est le niveau et le cout d'accès à l'internet, soit par connexion fixe soit par mobile ? (Importance : Élevée) **JAUNE**

- 0 Données clés du secteur des télécom: D'après l'ARE et son rapport de 2014, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est supérieur à 100% (105%). Le pays compte aujourd'hui plus de 2.9 millions d'abonnés actifs et la téléphonie mobile est l'infrastructure la plus développée en termes de télécommunication (moins de 52000 abonnés au fixe). Il y a au total 3 opérateurs de téléphonie mobile, Mauritel (50% du marché en 2009), Mattel (31% du marché en 2009) et Chinguitel (19% du marché en 2009) ;
- 0 Concernant l'accès Internet, le nombre d'abonnés en 2014 se monte à plus de 780.000 quasi exclusivement sur mobile (moins de 8500 abonnés à l'internet fixe).

Bien que le taux de pénétration soit faible (21% d'après l'ARE), il est en forte augmentation et supérieur aux pays de la région.

- Concernant l'accessibilité financière des services TIC, Le cout de la téléphonie mobile est important : 16% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU¹⁰⁴ 2015). Pour le cout de l'accès internet, 38% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU¹⁰⁵ 2015), très loin de la cible des 5% fixé par les Nations Unies. Ces chiffres s'appuient de plus sur le revenu moyen par habitant au niveau national. Au vu des disparités entre zones rurales et urbaines, et de la répartition des revenus, les services de téléphonie et d'accès internet mobile sont difficilement accessibles pour les populations les plus défavorisées. Même si ces couts sont globalement inférieurs à données régionales (ex. Sénégal, Mali), il représente quand même un frein important.
- + Les institutions en place sont l'Autorité de Régulation (ARE) et l'Observatoire des TIC.
- + L'objectif de l'observatoire des TIC est de fournir des outils pour analyser les différents indicateurs internationaux sur les TIC et définir une stratégie efficace pour les améliorer.
- Toutefois les capacités de cet observatoire nécessitent un renforcement notamment pour l'intégration des indicateurs liés à l'Open Data.
- La République Islamique de Mauritanie est classée à la 150^{ème} place de l'index de développement des TIC de l'IUT¹⁰⁶ en recul de 4 places par rapport à 2010.

8.3 Y-a-t-il des infrastructures de type cloud (stockage, machines virtuelles) facilement exploitables par les citoyens ? (Importance: Moyennement Élevée) ROUGE

- Il n'y pas d'hébergements de type cloud en République Islamique de Mauritanie. Tous les hébergements professionnels utilisés en République Islamique de Mauritanie sont à l'étranger
- + Le projet WARCIP-Mauritanie¹⁰⁷ ainsi que La société de développement des infrastructures numériques (SDIN) travaillent à la mise en place d'un premier datacenter de ce type visant à la fois la vente au détail pour les particuliers et les entreprises et la vente d'espace pour l'émergence de professionnels de l'hébergement cloud en République Islamique de Mauritanie.

8.4 Quel est le degré de développement de l'industrie des TIC, de la communauté des développeurs, et dans l'ensemble de la culture numérique en République Islamique de Mauritanie? (Importance: Élevée) JAUNE/ROUGE

0 Le secteur des TIC représente 4.9% du PIB

¹⁰⁴ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf>

¹⁰⁵ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf>

¹⁰⁶ <http://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2015/#idi2015countrycard-tab&MRT>

¹⁰⁷ <http://www.warcip.mr/>

- 0 Les TIC représente seulement 1.7% de la population active en 2014 (Source Banque Mondiale – « TIC et Emploi en Mauritanie »¹⁰⁸)
- 0 La communauté des développeurs est embryonnaire et représente au mieux quelques centaines de personnes, mais en progression.
- 0 La communauté des développeurs est structuré autour de
 - MauriAndroid spécialisé dans les développements Android, et qui gère le Google Developers Group Nouakchott
 - Hadina Rimtici, incubateurs spécialisé dans les TICs
- Il n'existe pas d'exemple de startup TIC en place en République Islamique de Mauritanie

¹⁰⁸ http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2014/07/14/000442464_20140714135850/Rendered/PDF/ACS91510WP0FRE0I0output00clearedSM0.pdf

Evaluation des **INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES**

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Ecosystème TIC	Élevée	JAUNE	Les infrastructures et la structuration des TIC au sein du gouvernement sont très développées. Toutefois le Web est pour l'instant uniquement un média de publication et les services gouvernementaux en ligne sont quasi inexistantes. Coté société civile, le secteur privé des TIC est peu développé. La communauté des développeurs est active mais encore embryonnaire. Le fort taux d'analphabétisme dans le pays limite l'accès au TIC et au service type SMS ou application smartphone
Accès internet pour la population	Élevée	JAUNE	Le taux de pénétration bien que faible (21%) est en très forte augmentation et presque exclusivement sur mobile
Disponibilités d'infrastructures partagées de stockage ou de calcul	Moyennement Élevée	ROUGE	Il n'y a pas à ce jour d'infrastructure privé de stockage et de calcul (hébergement cloud) disponible en République Islamique de Mauritanie. Le projet WARCIP-Mauritanie et la SDIN travaillent à la mise en place d'un data center dans les 18 mois à venir
Etat de la communauté des développeurs et du secteur privé des TIC	Élevée	JAUNE/ROUGE	Les communautés de développeurs sont embryonnaires mais dynamiques. Le secteur privé des TIC est peu développé et pas focalisé sur les services Web et Mobile
Résultat Global	Élevée	JAUNE	La République Islamique de Mauritanie a entrepris des efforts considérables de développement du secteur des TIC. Beaucoup de projets sont en cours et n'apportent pas encore d'effet visible. Cependant la communauté des développeurs est en progression et est très active, le taux de pénétration de l'internet est en très forte progression et la mise en service du haut-débit dans tout le pays sont autant d'éléments à même de supporter une initiative d'Open Data.

CONCLUSION

Diagnostic

L'étude approfondie des 8 dimensions qui constituent la méthodologie de la Banque Mondiale pour évaluer l'état de préparation d'un pays à l'ouverture des données publiques fait clairement ressortir les points forts et les défis à résoudre pour non seulement mettre en place une initiative d'ouverture des données en République Islamique de Mauritanie, mais également pour s'assurer que cette initiative produit l'impact économique et social attendu.

Un aperçu des 8 dimensions est présenté ci-dessous. Les résultats sont fournis selon un code couleur :

- **Vert** signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;
- **Jaune** signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative ;
- **Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ;

Ces barrières devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

DIMENSION	IMPORTANCE	Evaluation	
LEADERSHIP	Très Élevée	Jaune	Vert
CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE	Élevée	Jaune	
STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT	Élevée	Vert	
DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES	Élevée	Jaune	
DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES	Très Élevée	Jaune	Rouge
ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES	Élevée	Jaune	
FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES	Moyennement Élevée	Jaune	
INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES	Élevée	Jaune	

Concernant les points forts qui ressortent de cette étude, Il est clair qu'une initiative d'ouverture des données publiques s'inscrit parfaitement dans l'agenda politique du gouvernement et du Président de la République d'une part dans tout ce qui touche à la transparence et d'autre part dans tout ce qui touche au développement du secteur des TIC. La mise en place d'un portail de données ouvertes fournira un cadre fédérateur dans lequel l'ensemble de ces initiatives pourront s'inscrire et publier leur données de façon centralisée et exploitable informatiquement. Elle offrira également un ensemble de ressources centralisées pour les acteurs non-étatiques comme les organisations de la société civile, les chercheurs, les médias, les développeurs et les entrepreneurs dans les TIC leur permettant de développer des services innovants pour les citoyens et de les informer sur les affaires de l'Etat.

Concernant la mise en œuvre d'une telle initiative, le fait que la définition de la stratégie des TIC soit centralisée à la DGTIC, le fait que la DGTIC gère la majorité des ressources informatiques partagées par toutes les agences, le fait que la majorité des départements ministériels à Nouakchott soient reliés par une fibre optique ou par un lien FH sont autant d'éléments qui faciliteront la mise en place d'un portail central de données ouvertes. Les capacités des personnels de la DGTIC ainsi que des correspondants TIC dans chaque agence sont également des points essentiels qui permettront une mise en œuvre rapide. Même si à l'heure de l'écriture de ce rapport, le déploiement de la fibre optique dans le pays n'est pas effectif, les conditions suffisantes pour le lancement d'une initiative de niveau national sont réunies. Il est évident que lorsque que l'ensemble des infrastructures prévues seront déployées (fibre optique dans le pays, incubateurs, data center, etc.) l'impact de l'initiative Open Data sera plus important, et il sera possible de considérer des initiatives au niveau des régions et des grandes villes du pays. Cette approche en phase (nationale, puis régionale) est celle couramment adoptée par les autres initiatives open data sur le continent, et permet de démarrer l'initiative immédiatement tout en améliorant le contexte TIC dans le pays.

Il est également à noter que cette étude a clairement fait ressortir qu'un ensemble de jeux de données est déjà disponible et pourrait être publié quasi instantanément sur un portail de données ouvertes. Ces jeux déjà existants fourniront une masse critique qui permettrait de démontrer l'intérêt et l'impact d'une telle initiative. Enfin, en termes de stratégie globale de développement du pays, le Gouvernement de la république islamique de Mauritanie a mis en place une stratégie nationale appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée » (SCAPP). La SCAPP définit un certain nombre d'indicateurs, issus notamment des Objectifs de Développement durable (ODD). Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ces indicateurs, une initiative d'ouverture des données publiques pourrait être un outil essentiel pour la collecte, la centralisation et l'exploitation des jeux de données nécessaires au calcul de ces indicateurs. Elle pourrait également servir à la collaboration et à la coopération avec les acteurs de société civile qui ont un rôle majeur à jouer dans le cadre du programme des Nations Unies relatif aux ODD.

L'ensemble de ces éléments fournit donc des fondations solides pour le lancement d'une initiative d'ouverture des données publiques à court terme.

Toutefois, un certain nombre de défis devront être résolus. Trois principaux ressortent de l'étude :

- I. Le cadre réglementaire et législatif : Les initiatives d'ouverture des données publiques nécessitent un cadre juridique solide s'appuyant d'une part sur des lois d'accès aux informations publiques et d'autre part sur des lois de protection de la vie privée. Concernant le premier point, à ce jour, la République Islamique de Mauritanie n'est munie d'aucune loi régissant l'accès aux informations publiques. Il n'y a pas non plus de discussion en cours autant en interne qu'avec les organisations de la société civile sur le sujet. Il n'y a pas non plus à priori de Ministère identifié pour porter une telle loi. Il conviendra donc de réfléchir à la mise en place d'une telle loi en collaboration avec la société civile. Les membres rencontrés lors de la mission sont non seulement intéressés par le sujet mais possèdent également les capacités pour y contribuer. Cependant, il est important de noter que malgré l'absence de cette loi, la République Islamique de Mauritanie publie déjà beaucoup de données dans le cadre des initiatives de transparence.

Concernant le deuxième type de lois sur la protection de la vie privée, la République Islamique de Mauritanie a ratifié plusieurs conventions internationales sur le sujet. Les projets de loi incluent dans le cadre du développement de la Société Mauritanienne de l'Information une loi spécifique de la protection de la vie privée. Le projet en cours qui devrait être passé avant la fin de l'année présente toutes les garanties nécessaires. Il conviendra de finaliser ce processus et de mettre en œuvre cette loi.

- II. La sensibilisation et le renforcement des capacités au sein des agences ministérielles : il est clair que le concept d'Open Data est totalement nouveau pour la quasi-totalité des Ministères. Il sera indispensable de continuer les actions de sensibilisation dont la première a eu lieu pendant la mission à Nouakchott pour la préparation de ce rapport. Il est essentiel de travailler à la fois au niveau des personnels en charge de la publication technique des données et au niveau des directeurs généraux en charge des autorisations de publication de ces données. Il ressort clairement de l'étude que les processus d'accès aux données publiques ne sont pas homogènes entre les agences. Certaines agences sont très proactives dans la publication des données qu'elles collectent (par exemple le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime ou le Ministère de l'Economie et des Finances), certaines agences répondent apparemment facilement aux demandes extérieures et certaines agences répondent plus difficilement à ces demandes selon des processus qui leur sont propres. Il conviendra de mettre en place des processus adéquats qui assureront que toutes les

agences gèrent de façon homogène les demandes de données venant des différents acteurs non-étatiques et des citoyens.

- III. La sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs non-étatiques (société civile, média, secteur privé des TIC, développeurs informatiques, chercheurs, etc.) : Des actions ciblées de renforcement des capacités et de sensibilisation devront avoir lieu. En effet, le concept d'Open Data est à priori totalement nouveau pour ces acteurs. De la même façon, un renforcement des capacités pour l'exploitation informatique des données sera nécessaire. Ces actions devront s'adresser à chaque catégorie d'acteurs de façon différenciée, prenant en compte les besoins, les objectifs et les capacités spécifiques. Au vu des rencontres lors de la mission, il semble à priori possible d'identifier pour chaque type d'acteurs (société civile, media, secteur privé des TIC, communauté des développeurs) des organisations relais qui pourront être chargées de ces actions.

Recommandations

Cette étude propose un le plan d'actions qui est détaillé dans la section suivante selon chacun des 8 thèmes de la méthodologie ODRA. De façon synthétique, en agençant les points selon les responsabilités des différents acteurs, il s'articule autour de 3 axes principaux : le cadre législatif, regroupant principalement les dimensions « leadership » et « Cadre réglementaire et juridique » de la méthodologie ODRA, la mise en œuvre opérationnelle, regroupant principalement les dimensions « Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement », « Données au sein du gouvernement, Réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales », « Financement d'un programme d'ouverture des données publiques » et « Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques » et les acteurs non-étatiques, regroupant principalement les dimensions « Demande concernant l'ouverture des données publiques » et « Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques ».

Concernant le cadre législatif, dans un premier temps, le Ministre de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC pourrait porter un projet de décret fixant les contours d'une initiative d'ouverture des données et fournissant un cadre législatif précis pour l'ensemble des agences. Ce décret portera sur les données à publier (par exemple la mise en place du concept d'ouverture par défaut), le processus et les modalités de publication à mettre en œuvre et les licences à adopter pour ces données. Ce décret devra s'appuyer sur la future loi sur les données personnelles et la protection de la vie privée qui définira les protections à respecter et les actions d'anonymisation à appliquer aux données avant leur publication.

Dans un deuxième temps, dans un cadre plus large, le gouvernement pourrait réfléchir au lancement d'un projet de loi-cadre sur l'accès aux informations publiques et aux documents administratifs. Enfin, une fois l'initiative lancée, une réflexion pourrait être engagée sur l'opportunité de rejoindre les initiatives internationales relatives au domaine comme l'OGP ou le Partenariat global concernant les données pour les ODD.

Concernant la mise en œuvre opérationnelle, nous proposons la création d'un comité central de pilotage (CP) en charge de la mise en place de l'initiative d'ouverture des données publiques. Ce CP définira la stratégie et la feuille de route de l'initiative, ainsi que les activités (sensibilisation, renforcement des capacités etc.) à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Le CP formera ensuite des groupes de travail spécifiques par thématique qui seront constitués d'au moins un représentant du comité de pilotage et d'acteurs extérieurs spécifiques à la thématique. Le rôle de ces groupes serait d'implémenter les activités identifiées par le comité de pilotage et de rendre compte des résultats au CP.

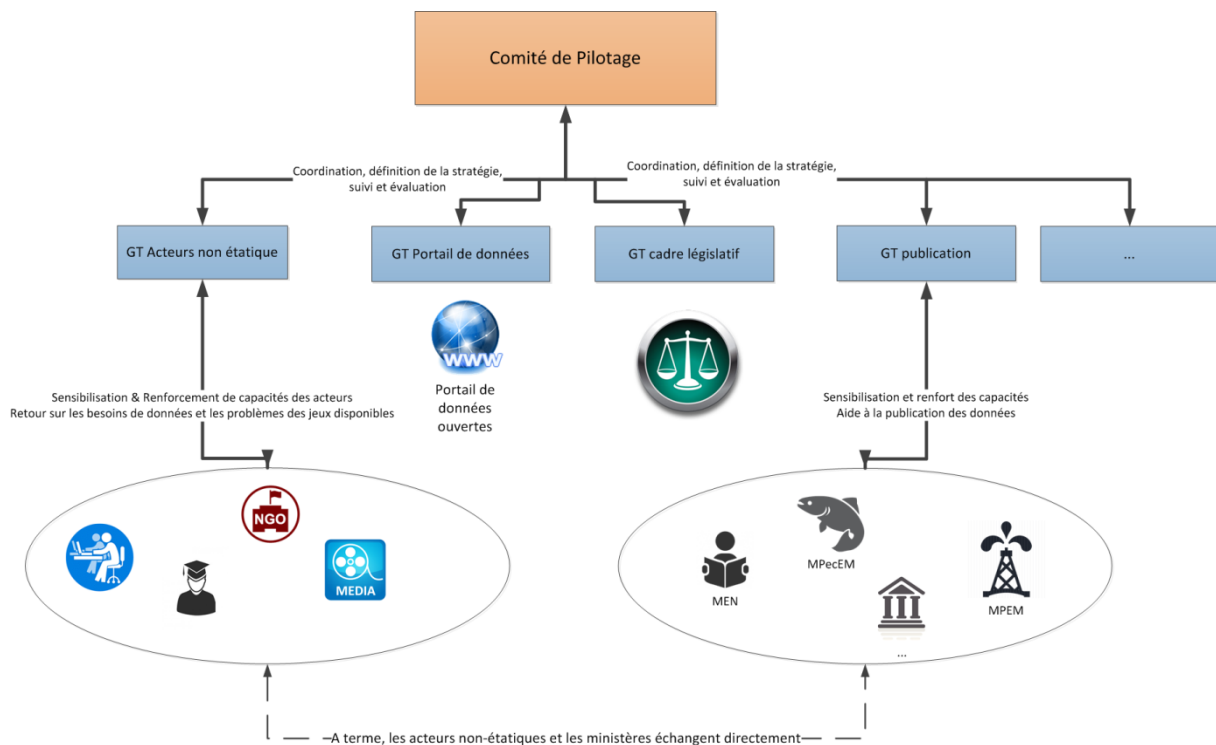
Les groupes de travail suivants pourraient être mis en place

- Un groupe dédié aux acteurs non-gouvernementaux qui rassemblerait des représentants du gouvernement et de chaque type d'acteurs non-étatiques (société civile, média, chercheurs, secteur privé des TIC, communauté de développeurs) et qui coordonnerait le développement de la demande pour des jeux de données spécifiques et le renforcement des capacités de ces acteurs.
- Un groupe technique dédié à la mise en place du portail de données
- Un groupe dédié à la mise en place des éléments relatifs au cadre législatif
- Un groupe dédié à la publication des données par les agences et ministères. Ce groupe pourrait se scinder en plusieurs sous-groupes au fur et à mesure de l'évolution de l'initiative et de l'intégration de nouvelles agences et ministères. Une séparation en secteurs spécifiques comme la production (agriculture, pêche, industrie extractive, etc.), les services publics (éducation, santé), le secteur tertiaire, etc. est envisageable mais devra être étudié par le CP en fonction des problématiques identifiées dans les premières phases d'implication des agences. Ce groupe (ou l'ensemble des sous-groupes) s'attachera à identifier dans les agences correspondantes, les jeux de données à publier, et les traitements nécessaires à appliquer avant la publication (validation, anonymisation, etc.).

D'autres groupes de travail sont envisageables comme un groupe chargé de superviser la conception et l'implémentation du référentiel de données commun.

Le CP sera constitué de représentants de la DGTIC, du MEF, du MRPSC, de tous les départements qui sont gros fournisseur de données et du HCJ pour coordonner les activités avec les jeunes innovateurs.

La structure proposée est représentée dans le diagramme ci-dessous.



Enfin, le CP sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'initiative. Ce suivi pourrait se faire en collaboration avec l'observatoire des TIC qui pourrait intégrer dans ses indicateurs des éléments spécifiques tels que ceux apparaissant dans les index internationaux de l'Open Data (Open Data Barometer¹⁰⁹, Open Data Index¹¹⁰). En effet, dans le cadre de ses activités pour développer l'économie numérique du pays et conformément à la stratégie nationale de développement des TIC, le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des TIC, a procédé au développement, sur financement de la Banque Mondiale, d'un observatoire national des Télécommunications et des TIC. Cet observatoire, lancé en Mars 2016, vise essentiellement à éclairer les choix politiques et assurer le suivi des stratégies mises en place. Il a notamment pour objectif général :

- la définition d'indicateurs de Suivi et d'Évaluation (S&E) relatifs au secteur des télécommunications/TIC mesurables et

¹⁰⁹ <http://opendatabarometer.org/>

¹¹⁰ <http://index.okfn.org/>

- la publication de ces indicateurs à travers un portail web permettant une large dissémination de ces indicateurs.

Le suivi et l'évaluation de l'initiative d'ouverture des données s'adapte donc parfaitement à la mission de l'observatoire dont les capacités devront être renforcées concernant les spécificités de l'Open Data. En effet les indicateurs et les indexes intégrés par l'observatoire actuellement ne couvrent pas les spécificités de l'Open Data (données publiées, format, licences, etc.).

Concernant les acteurs non-étatiques, dans un premier temps, des actions de sensibilisation et de renforcement de capacités devront avoir lieu. Pour un plus grand impact, ces actions pourront être focalisées et synchronisées avec la publication de jeux de données spécifiques afin de démontrer le potentiel de l'approche à la fois pour les acteurs non-étatiques et pour les producteurs de données. Dans un deuxième temps, il sera opportun de réfléchir à la mise en place de structures pérennes sur le modèle de Laboratoire d'innovation Open Data comme ceux mis en place en Tanzanie¹¹¹ ou en Indonésie¹¹².

En dehors de ces points, il conviendra de considérer avec attention l'aspect financement de l'initiative et de s'assurer qu'un ensemble de partenaires de la République Islamique de Mauritanie sont prêts à s'engager dans le financement de toute la phase de mise en place de l'initiative. Il est à noter que des financements importants ont été identifiés pour l'implémentation de la SCAPP. L'initiative open data pourrait être formalisé en tant qu'outils de support de la SCAPP et pourrait tirer parti de ces financements.

En terme d'ordonnancement dans le temps, afin d'obtenir des résultats à court terme, il serait judicieux de focaliser l'initiative selon trois axes :

- Les jeux de données s'inscrivant dans Les priorités de la SCAPP et permettant l'évaluation des indicateurs adoptés
- Les jeux de données qui sont disponibles immédiatement (voir l'analyse en Annexe B)
- Les jeux de données qui sont demandés par les acteurs non-étatiques (en coordination donc avec le comité national)

¹¹¹ <http://www.dlab.or.tz/>

¹¹² <http://labs.webfoundation.org/>

Description

ACTIONS A COURT TERME

Cette section énumère les actions qui pourraient être lancées dans les 6 à 12 premier mois de l'initiative, sans condition préalable.

LEADERSHIP

- **Mise en place d'un comité de pilotage pour l'initiative Open Data (CP)** incluant des représentants de la DGTIC, du MEF, du MRPSC, de tous les départements qui sont gros fournisseur de données et du HCJ pour coordonner les activités avec les jeunes innovateurs. Le comité devra être gouverné par une charte incluant les éléments suivant:
 - Identification des membres et leur rôle respectif dans l'implémentation de l'initiative.
 - La mise en place d'une feuille de route couvrant les 12 à 24 premier mois de l'initiative.
 - La stratégie et les actions essentielles à mener (principalement les actions décrites dans ce document) et les responsabilités respectives des différents membres.
 - Les groupes de travail thématiques à constituer et leurs objectifs
 - Responsabilité : MEFPTIC
 - Temps requis: 1-2 mois
 - Cout: Ressources humaines affectées à l'CP de l'ordre de 20% pour chaque membre plus un coordinateur à plein temps.
- **Déclaration publique du Président de la République lançant l'initiative**
 - Responsabilité: Le bureau du Président+ CP
 - Temps requis : 1-2 mois
 - Cout: NA
 - Références
 - Description du contenu des déclarations sur l'Open data¹¹³
 - Déclarations similaires¹¹⁴
- **Adhésion au Partenariat Global pour les données sur le développement durable**¹¹⁵
 - Prérequis : Le suivi et l'évaluation des ODD sont retenus comme un des sujets de focalisation pour l'initiative.
 - Responsabilité: CP+SCAPP+ONS

¹¹³ <http://data.worldbank.org/sites/default/files/1/briefing-on-open-data-declarations-generic.doc>

¹¹⁴ <http://data.worldbank.org/sites/default/files/1/declarations.pdf>

¹¹⁵ <http://www.data4sdgs.org/>

- Temps requis : 3-6 mois
- Cout:
 - Mise en place d'une feuille de route pour les données liées aux ODD
 - Organisation d'un atelier nationale sur les ODD

CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

- **Développement et adoption d'un décret sur l'ouverture des données publiques :** Ce décret sera le premier élément réglementaire pour l'initiative Open Data. Il devra couvrir les éléments suivant :
 - la mise en place de l'initiative et ces différents comités,
 - Les agences et sociétés publiques ou parapublique concernées par l'ouverture des données
 - le cadre des données concernées avec de préférence l'ouverture par défaut (« Open by default »)
 - Les licences attachées aux données
 - Les processus obligatoires de publication
 - Les modalités de demande d'ouverture de données par les acteurs non-étatiques et les procédures de réponse
 - Les obligations de publication pour les données générées au travers des contrats publiques
 - La gratuité de l'accès aux données
- Responsabilité: Ministre de EFPTIC+ CP
- Temps requis: 3-9 mois
- Cout: Les couts incluent
 - Le développement du contenu du décret qui demande l'intervention d'experts internationaux sur le sujet. Une estimation approximative du cout d'un expert international sur le sujet incluant la définition des licences est de l'ordre de 50k à 75k USD
 - Les ressources humaines pour gérer le processus de développement du décret, la communication au Conseil des ministres et l'adoption.
 - Les ressources humaines pour sensibiliser l'ensemble des agences et des gestionnaires de données sur le contenu du décret et les obligations pour les agences. Cette sensibilisation devra viser les responsables de données au niveau administratif (directeurs généraux, responsables d'agences, etc.). Des sessions de sensibilisation sur les intérêts de l'open data et sur son importance politique seront organisés afin de promouvoir les impacts possibles sur la transparence, l'efficacité du gouvernement, l'amélioration des services publics et notamment le développement de services en ligne, le développement de l'innovation etc.

- Référence:
 - Les licences développées et adoptées par le Gouvernement du Royaume-Uni¹¹⁶ (anglais)
 - Les licences pour l'Open Data: Guide Pratique¹¹⁷ (anglais)
 - La « Licence Ouverte » adoptée par le Gouvernement français¹¹⁸
 - Le décret Open Data du Gouvernement du Mexique (espagnol)¹¹⁹
 - L'analyse de l'Open Data Institute¹²⁰

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data et la publication sur un portail de données ouvertes au sein des agences et ministères.** Le rôle du CP et des groupes de travail en charge de la publication des données sera d'impliquer les agences et de gérer la sensibilisation et le renforcement des capacités des responsables TIC de chaque agence pour la publication sur le portail. Un exemple d'une approche similaire est actuellement implémenté depuis plus d'un an en Tanzanie sous la forme d'investigations poussées dans des secteurs spécifiques (« Open data Dives »¹²¹). Un autre exemple est la mise en place d'une équipe spécialisée qui passe d'une agence à l'autre pour mettre en place dans chaque agence les processus et la publication des données. C'est l'approche choisit par le Gouvernement du Mexique¹²²
 - Prérequis : un portail de données est en place pour recevoir les jeux de données
 - Responsabilité: CP+ groupes de travail
 - Temps requis: 12-18 mois pour toutes les agences
 - Cout: environ 400K USD

DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Sélection parmi les agences identifiées ayant déjà des jeux de données publiables des premiers candidats au lancement de la première version du portail (version beta).** Le processus de sélection devra prendre en compte une série de critère
 - La disponibilité des données sous format numérique

¹¹⁶ <http://www.nationalarchives.gov.uk/information-management/uk-gov-licensing-framework.htm>

¹¹⁷ http://discovery.ac.uk/files/pdf/Licensing_Open_Data_A_Practical_Guide.pdf

¹¹⁸ <https://www.etalab.gouv.fr/en/licence-ouverte-open-licence>

¹¹⁹ http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5382838&fecha=20/02/2015

¹²⁰ <http://theodi.org/open-data-enshrined-mexico-constitution>

¹²¹ <https://www.youtube.com/watch?v=7BXHv-JGPXQ>

¹²² <https://theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

- L'intérêt de l'agence concernée
- Les capacités TIC de l'agence et ses ressources humaines TIC pour mettre en place la publication sur le portail de données
- L'intérêt que présentent ces jeux de données notamment pour la SCAPP, les autres agences et pour les acteurs non-étatiques

Les candidats possibles et leurs jeux de données sont:

- **Les données budgétaires du MEF** déjà disponible pour l'initiative Boost
 - **Les données du ministère de la pêche**
 - **Les données de l'ONS:** toutes les micro-données anonymisées et notamment les données du dernier recensement de 2013
 - **Les données des marchés publics:** toutes les publications d'appel d'offre avec toutes les informations sur chaque appel en utilisant de préférence les standards du domaine (« contrat ouvert » ou « Open Contracting »¹²³)
 - **Les données du ministère de l'éducation** et notamment les résultats des examens, les numéros d'identifiant des élèves du secondaire, l'emplacement géographique des écoles, les questionnaires annuels de rentrée scolaire et les données d'absentéisme des professeurs
 - **Les données du MPEM sur les industries extractives**
 - **Les données du Journal Officiel**
 - **Les données de la BCM :** indicateurs économiques, emplacements géographiques des banques et agences bancaires, etc.
 - **Les données du Conseil National de régulation sur les Télécom, l'énergie, les postes et l'eau :** tarifs, données d'utilisation, emplacement géographique (point d'eau, bureau de poste), etc.
- Responsabilité: CP+ groupes de travail
 - Temps requis: 4-6 mois
 - Cout: Difficilement évaluable en fonction du format actuelle des données, et le cout lié à l'anonymisation etc. Une option pour faciliter l'implémentation est de mettre en place une petite équipe pour travailler avec chaque agence sur un temps cours (quelques semaines) sur le modèle du Gouvernement du Mexique et des « Open Data Squad » mentionné dans le point précédent.
 - Références
 - Tutoriel sur l'exploitation informatique des documents et données en ligne¹²⁴ (anglais)
 - Anonymisation des Données¹²⁵ (anglais)

¹²³ <http://www.open-contracting.org/>

¹²⁴ <http://www.data.gov/developers/blog/primer-machine-readability-online-documents-and-data>

¹²⁵ http://ico.org.uk/for_organisations/data_protection/topic_guides/anonymisation

- Useful tools to review, refine, clean, analyze, visualize and publish data¹²⁶ (anglais)
- Open data Dives en Tanzanie¹²⁷ (anglais)

DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Sensibilisation sur l'open data auprès des différents groupes d'acteurs non-étatiques** (secteur privé TIC, entrepreneurs et innovateurs, développeurs, media, société civile, université). Ces ateliers de sensibilisation pourraient être organisés sous forme de table ronde thématique qui incluent des démonstrations et des exemples en provenance d'autres pays dans des secteurs similaires.
 - Prérequis: Le choix des premiers jeux de données à publier ont été finalisés.
 - Responsabilité: CP
 - Temps requis: 1-3 mois
 - Cout: Les couts sont liés à l'organisation des ateliers et des ressources humaines en charge. Un budget de 50k USD devrait être suffisant pour cette organisation.
 - Références: La boîte à outils Open Data de la Banque Mondial – Demande and Engagement¹²⁸
- **Création d'un groupe de travail du CP dédié aux acteurs non-gouvernementaux.** Ce groupe rassemble des membres du gouvernement et des acteurs non-étatiques. Une structure possible serait d'inclure le un ou plusieurs membres du CP et au moins un représentant des acteurs de la société civile, des journalistes et des média, des chercheurs et du monde académique, de la communauté des développeurs informatiques, et du secteur privé des TIC. Le rôle de ce groupe de travail sera de coordonner les activités ciblant les acteurs non-étatiques, coordonner la publication des jeux de données en fonction des demandes, et d'identifier les défis à résoudre et la stratégie nationale pour le développement de l'écosystème Open Data à adopter.
 - Prérequis : les premières initiatives de sensibilisation des acteurs non-étatique ont eu lieu et les représentants les plus actifs des différentes communautés identifiés
 - Responsabilité: CP
 - Temps requis: 3-6 mois
 - Cout: les couts engendrés sont uniquement pour la logistique, les membres du groupe de travail ne sont généralement pas rémunérés
 - Référence :

¹²⁶ <http://www.healthdatainnovation.com/content/useful-tools-review-refine-clean-analyze-visualize-and-publish-data>

¹²⁷ <http://blog.opendata.ac.tz/>

¹²⁸ <http://data.worldbank.org/about/open-government-data-toolkit/demand-for-od-engagement-tools>

- Comité en charge de la transparence du secteur public (Royaume-Uni)¹²⁹
- **Renforcement de capacités des journalistes et des organisations de la société civile** au travers de l'organisation d'ateliers sur les infomédiaires et l'open data
 - Prérequis: Le portail de données ouvertes est disponible et contient des jeux de données.
 - Responsabilité: CP+ groupe de travail
 - Temps requis: 3-6mois
 - Cout: 100-150k
 - Référence:
 - Exploitation des données en Tanzanie (« Tanzania Data Literacy Bootcamp »)¹³⁰
- **Renforcement des capacités du secteur privé des TIC et des développeurs** au travers d'atelier technologique sur l'open data et les technologies TIC (mobile&web)
 - Prérequis: Le portail de données ouvertes est disponible et contient des jeux de données.
 - Responsabilité: CP+ groupe de travail
 - Temps requis: 12-15 mois
 - Cout: 100-150k
 - Références
 - Atelier exploitation de données au Ghana et au Malawi (« Ghana and Malawi Data Bootcamps »)¹³¹
 - Atelier innovation mobile au Botswana (« Mobile Innovation Bootcamp »)¹³²
- **Organisation d'événement type « hackathon »¹³³ réunissant à la fois des producteurs de données, et différents groupes d'acteurs non-étatiques lors de la publication d'une série de jeux de données spécifiques.** L'objectif de ce type d'événement est à la fois de stimuler l'innovation sur ces jeux de données, de développer des services pour les citoyens, de montrer l'impact de la publication aux producteurs de données et de créer une dynamique afin d'impliquer d'autres agences n'ayant pas encore rejoint le mouvement.
 - Prérequis: Le portail de données ouvertes est disponible et contient des jeux de données. Les acteurs non-étatique ont été sensibilisés et formé

¹²⁹ <https://www.gov.uk/government/groups/public-sector-transparency-board>

¹³⁰ <https://sites.google.com/site/databootcamp/tz/>

¹³¹ <http://openinstitute.com/ghana-and-malawi-data-bootcamp/>

¹³² <http://en.starafrika.com/entrepreneurship/mobile-agriculture-1st-m-agri-mobile-bootcamp-launched-in-botswana.html>

¹³³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hackathon>

- Responsabilité: CP+ groupe de travail
- Temps requis: 2-3 mois par événement
- Cout: 20 à 30k/événement
- **Focalisation des compétitions annuelles Mauriapp Challenge, MauriAndroid, ... sur l'exploitation de données publiées**
 - Prérequis: Le portail de données ouvertes est disponible et contient des jeux de données.
 - Responsabilité: CP+ groupe de travail + organisateurs de la compétition
 - Cout: Aucun cout supplémentaire en dehors de la compétition
- **Mise en place d'un mécanisme de requête de jeux de données en ligne et de réponses:** Il est essentiel d'offrir aux acteurs non-étatiques un moyen d'exprimer leur besoin et un processus formel au sein du gouvernement pour y répondre afin de s'assurer que les réponses sont à la fois conformes au décret et homogène entre les agences. Ce même mécanisme devrait aussi être en mesure de gérer le retour des utilisateurs sur la qualité des jeux de données publiés ou les demandes spécifiques. Une façon d'implémenter ce service est au travers d'un formulaire en ligne attaché au portail de données. Ce formulaire serait utilisable par tous les utilisateurs du portail. Ils pourraient soumettre leurs requêtes et débattre au travers de forum avec le reste de la communauté à la fois sur les jeux de données et leur qualité. Un tel service, pour être efficace, devra être structuré comme tout service de support avec numéro de ticket et suivi pour s'assurer qu'une réponse adéquate est fournie dans un délai raisonnable.
 - Responsabilité: DGTIC (implémentation), CP + groupes de travail acteurs non-étatiques et groupe de travail relatifs à la publication de données
 - Temps requis: 2-4 mois
 - Cout: ressources humaines pour la gestion des requêtes et la liaison avec les agences appropriées.

FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

- **Identification de budget et de ressources humaines au sein de la DGTIC et des premières agence sélectionnées pour l'organisation des activités de sensibilisation, installation, formation et renforcement de capacités, nettoyage et publication des données, etc.**
 - Responsabilité: CP
 - Temps requis: 2-3 mois
 - Cout: NA
- **Identification des donateurs ou des projets en cours pouvant financer le lancement de l'initiative, développement de propositions de financement, et sécurisation des**

financements. Une attention particulière sera portée sur les financements disponibles dans le cadre de la SCAPP.

- Responsabilité: DGTIC+MEF+ CP
- Temps requis: 4-10 mois
- Cout: NA

INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

- **Développement et lancement d'une première version bêta du portail national de données ouvertes:** Le développement et le lancement d'un portail de données ouvertes est l'élément le plus visible du lancement d'une initiative d'ouverture des données publiques.

Un portail de donnée doit être envisagé sous deux angles: La dimension technique et la dimension « donnée ». Concernant l'aspect technique, la sélection et la mise en place d'une plateforme spécifique (par exemple CKAN¹³⁴ ou DKAN¹³⁵ les deux plateformes open source leader du marché) est du ressort de la DGTIC. La plateforme devra être hébergée dans un datacenter à la fois accessible par l'ensemble des agences et par le public. La mise en place du portail devra s'accompagner du renforcement des capacités du personnel de la DGTIC sur la mise en œuvre de ce type de plateformes.

Concernant l'aspect "donnée", chaque ministère sera responsable de la publication de ses données sur le portail. Le portail devra implémenter un processus de publication qui permet aux gestionnaires de données de publier et mettre à jour les données qui dépendent de ce ministère et aux personnes en charge de l'aspect administratif de valider la publication et rendre les jeux de données publics. Dans un premier temps, le CP identifiera les agences et ministères précurseurs et publiera leurs données manuellement pour lancer l'initiative. Dans un deuxième temps, la publication devra être automatisée et intégrée au processus internes des agences et leurs systèmes d'information.

- Responsabilité: CP+groupe de travail portail de données
- Temps requis: 3-6 mois
- Cout: 200-250KUSD (experts internationaux pour le développement du portail et le renforcement des capacités) + ressources humaines DGTIC
- Références
 - La boîte à outils Open Data de la Banque Mondiale – Options technologiques¹³⁶ (anglais)

¹³⁴ <http://ckan.org/>

¹³⁵ <http://www.nucivic.com/dkan/>

¹³⁶ <http://data.worldbank.org/about/open-government-data-toolkit/it-solutions#>

- Comparaison de 9 plateformes d'open data¹³⁷ (anglais)
 - Comparaison de 6 plateformes d'open data¹³⁸
 - Configuration rapides d'un portail de données¹³⁹ (anglais)
- **Mise en place d'un standard d'interopérabilité des données au travers de la définition d'un standard de métadonnées pour tous les jeux de données:** Il conviendra d'adopter un standard commun pour la description des jeux de données afin de faciliter l'indexation et l'exploitation des jeux de données.
 - Responsabilité: CP +groupes de travail
 - Temps requis: 2-4 mois
 - Cout: 20K USD si utilisation d'experts internationaux
 - Références
 - Vocabulaire DCAT pour les catalogues de données sur le Web¹⁴⁰
- **Extension du réseau l'Intranet haut débit de l'Administration.** Si certaines agences sont connecté en fibre optique avec le data center de la DGTIC, certaines autres utilisent encore un faisceau hertzien. Afin de s'appuyer sur une infrastructure haut-débit robuste qui facilitera la publication de données, l'intranet fibre optique devrait être complété.
 - Responsabilité: DGTIC
 - Temps requis: 12-18mois mois
 - Cout: 10M USD (basé sur une étude indépendante réalisée en dehors de cette étude)

ACTIONS A MOYEN TERME

Cette section énumère les actions qui peuvent être démarrées dans les 12 à 24 mois après le lancement de l'initiative mais requiert l'implémentation des points précédents. Cette section contient aussi des initiatives qui sont utiles à l'ouverture des données publiques ou à la réalisation des impacts et des bénéfices attendus mais qui demandent un effort plus conséquent que les actions incluses dans la section précédente.

LEADERSHIP

- **Définition des critères d'évaluation et suivi & évaluation des performances de l'initiative Open Data globalement et des agences individuellement.** Cette mission pourrait être confiée à l'observatoire des TIC qui implémenterait notamment les indicateurs des index internationaux de l'Open Data (Open Data Barometer¹⁴¹, Open

¹³⁷ <http://www.safe.com/webinar/open-data-portals-9-solutions-and-how-they-compare/>

¹³⁸ <http://knowhow.opendatamonitor.eu/odresearch/open-data-software-and-apis/>

¹³⁹ <http://data.gov.uk/category/tags/open-data-portal>

¹⁴⁰ <https://www.w3.org/TR/vocab-dcat/>

¹⁴¹ <http://opendatabarometer.org/>

Data Index¹⁴²). La mise en place de ce processus nécessitera le renforcement des capacités des personnels affecté à l'observatoire.

- Prérequis: Le portail est en place et contient des jeux de données ; les différents comités sont en place,
- Responsabilité: CP
- Temps Requis: 3-6 mois
- Cout: environ 100k pour le renforcement des capacités et la mise en place des indicateurs

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Expansion de l'initiative à toutes les agences et ministères incluant des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités**
 - Prérequis: portail en place, et premier cas d'utilisation et d'impact dans les agences précurseuses établis
 - Responsabilité: CP
 - Temps Requis: 6-9 mois
 - Cout: Les couts sont similaires à ceux décrit pour les précurseurs

DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Mise en place de processus automatisés de publication des jeux de données au sein des agences.** Cet élément requiert à la fois la mise en place d'API sur le portail et l'implémentation de passerelle entre les systèmes d'informations des ministères et le portail
 - Responsabilité: CP + groupes de travail
 - Temps Requis: 5-10 mois
 - Cout: Les couts proviennent principalement du développement des passerelles et dépendent largement des capacités des systèmes d'information en place.
- **Mise en place d'un référentiel de données commun au sein du gouvernement.** Il s'agit de faire un recensement complet des sources de données, d'établir les agences responsable, la périodicité et les modalités de collecte et de mise à jour pour chaque jeux de données, de définir des identifiants uniques pour les éléments partagés entre agences (identifiants pour les bâtiments publics comme les écoles, les centre de santé etc., identifiant unique pour les lieux géographiques, etc.), et un format de données pour chaque jeux.
 - Responsabilité : CP + groupe de travail

¹⁴² <http://index.okfn.org/>

- Temps Requis: 6-12 mois
- Cout: Les couts de mises en œuvre sont faibles mais nécessitent une importante coopération au sein de toutes les agences. Il conviendra cependant d'identifier un point focal en charge de la gestion de ce référentiel et de son évolution dans le temps.
- **Lancement d'une initiative sur le suivi et l'évaluation des ODD au travers des données publiées sur le portail.** Les ODD offre un cas d'utilisation de l'open data très intéressant parce qu'à la fois c'est un sujet important pour le développement social et économique du pays, c'est un thème fédérateur pour les acteurs non-étatiques, c'est un domaine où le besoin de données en provenance de tous les secteurs est critique, et enfin c'est un sujet qui peut apporter de la visibilité internationale pour la Mauritanie.
 - Prérequis : Adhésion au Partenariat Global pour les données sur le développement durable
 - Responsabilité: CP + SCAPP
 - Temps Requis: 6-12 mois pour la mise en place
 - Cout: Dans un premier temps, cout principalement de coordination, d'organisation de réunions avec les acteurs non-étatiques, et de sensibilisation des agences en charge des données concernées. Dans un deuxième temps, les couts seront liés à la mise en place d'un tableau de bord

ACTION A LONG-TERME

Cette section énumère les actions qui impactent une initiative d'ouverture des données mais qui peuvent être mise en place dans une seconde phase, ou qui requiert des investissements plus conséquents, ou qui nécessitent un temps important de mise en œuvre.

LEADERSHIP

- **Adhésion au "Partenariat pour un Gouvernement Ouvert" (OGP¹⁴³)** et définition du plan d'actions national
 - Responsabilité: CP Temps Requis: 4-8 mois
 - Cout: Les couts se concentre sur le développement du plan national avec l'ensemble des acteurs non-étatiques

CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

- **Mise en place d'une loi cadre d'accès à l'information public et aux documents administratifs.** Il conviendra d'identifier d'abord le ministère d'ancrage d'une telle loi et de démarrer le processus en collaboration avec les organisations de la société civile

¹⁴³ <http://www.opengovpartnership.org/>

- Responsabilité: CP + groupe de travail
- Temps Requis: 12-24 mois
- Cout: NA

INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

- **Mise en place d'une plateforme d'innovation.** Une plateforme d'innovation est une plateforme technique hébergée soit par un fournisseur de service internet, soit par un opérateur mobile soit par une entité de type incubateur, soit par une université et qui permet aux développeurs et aux innovateurs de prototyper des services mobiles et les déployer instantanément sur les réseaux mobiles pour une phase pilote sans devoir s'engager dans des démarches juridiques et contractuelles avec les opérateurs mobiles. Ces plateformes offrent en général un large spectre de technologies (par exemple SMS, IVR, USSD, Web Mobile Web, etc.).
 - Responsabilité: CP
 - Temps Requis: 3-6mois
 - Cout: 200-250k incluant les renforcements de capacités requis
 - Référence:
 - Emerginov¹⁴⁴ déployée au Mali, Sénégal, ou Botswana par Orange
- **Mise en place d'un cursus universitaire sur la gestion de données et l'Open Data.** L'Université de Nouakchott s'intéresse au Big Data et pourrait intégrer dans ses cursus des modules liés également à l'Open Data, autant dans les cursus informatique que dans les cursus gestion de données.
 - Responsabilité: CP+Université de Nouakchott
 - Temps Requis: 9-12mois
 - Cout: Difficilement évaluable en fonction des capacités des enseignants-chercheurs en place un renforcement de capacités pourrait être requis

DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Renforcement des capacités internes des medias et des organisations de la société civile** grâce à la mise en place d'initiatives comme code4kenya ou code4ghana qui ont pour but d'intégrer des ressources humaines ayant des capacités open data et TIC au sein des organisations pour un période de 4 à 6 mois.
 - Prérequis: Sensibilisation des acteurs non-étatiques engagée, renforcement des capacités de la communauté des développeurs effectué
 - Responsabilité: CP + groupe de travail

¹⁴⁴ <http://emerginov.ow2.org/xwiki/bin/view/Main/>

- Temps Requis: 12 à 15 mois pour le premier cycle, ensuite des cycles de 9 à 12 mois
- Cout: 130-180k par cycle (2 à 4 cycles généralement nécessaires)
- Référence:
 - Livre de référence du Journalisme de données¹⁴⁵ (anglais)
 - Code4Africa¹⁴⁶
 - Code4Kenya¹⁴⁷
- **Mise en place d'une structure pérenne de renforcement des capacités des acteurs non-étatiques et de coordination de ces mêmes acteurs.** L'objectif est de remplacer le groupe de travail dédié aux acteurs non-gouvernementaux après la phase de démarrage (24-36 mois) par une structure pérenne dont le rôle sera à la fois de coordonner ces acteurs, renforcer leur capacité, et d'assurer la coordination avec les acteurs étatiques.
 - Prérequis: Les premières phases de sensibilisation et de renforcement de capacités ont été complétées. L'initiative open data reçoit l'adhésion d'une majorité d'agences et de ministère.
 - Responsabilité: CP + groupe de travail
 - Temps Requis: 36-48 mois (temps requis pour qu'une telle structure deviennent pérenne avec un modèle économique viable)
 - Cout: 500-700kUSD /an
 - Références
 - mLab East Africa¹⁴⁸
 - Mobile Web Ghana¹⁴⁹
 - Jakarta Open data Lab¹⁵⁰
 - dLab Tanzania¹⁵¹

¹⁴⁵ <http://www.datajournalismhandbook.org/>

¹⁴⁶ <http://www.codeforafrica.org/>

¹⁴⁷ <http://www.code4kenya.org/>

¹⁴⁸ <http://mlab.co.ke/>

¹⁴⁹ <http://www.mobilewebghana.org/>

¹⁵⁰ <http://labs.webfoundation.org/>

¹⁵¹ <http://www.dlab.or.tz/>

Vue Tabulaire

Cette vue n'intègre que les actions à court et moyen terme

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
Définition des critères d'évaluation et suivi & évaluation des performances de l'initiative Open Data globalement et des agences individuellement	CP	100k																					
Cadre réglementaire et juridique																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Développement et adoption d'un décret sur l'ouverture des données publiques	Ministre de EFPTIC+ CP	50-75k																					
Structures institutionnelles, responsabilités et compétences																							

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
au sein du gouvernement																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data et la publication sur un portail de données ouvertes au sein des agences et ministères	CP	400k																					
ACTIONS A MOYEN TERME																							
Expansion de l'initiative à toutes les agences et ministères incluant des actions de sensibilisation et	CP	400k																					

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
le renforcement des capacités																							
Données au sein du gouvernement, Réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Sélection parmi les agences identifiées ayant déjà des jeux de données publiables des premiers candidats au lancement de la première version du portail (version beta)	CP																						

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
ACTIONS A MOYEN TERME																							
Mise en place de processus automatisés de publication des jeux de données au sein des agences	CP																						
Mise en place d'un référentiel de données commun au sein du gouvernement	CP																						
Lancement d'une initiative sur le suivi et l'évaluation des indicateurs de la SCAPP au travers des données publiées sur le portail	CP+SCAPP																						

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
Demande & Engagement Citoyen																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Sensibilisation sur l'open data auprès des différents groupes d'acteurs non-étatiques	CP	50k																					
Renforcement de capacités des journalistes et des organisations de la société civile	CP	100-150k																					
Renforcement des capacités du secteur privé des TIC et des développeurs	CP	100-150k																					
Organisation d'événement type	CP	20-30k /événement																					

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
« hackathon » réunissant à la fois des producteurs de données, et différents groupes d'acteurs non-étatiques lors de la publication d'une série de jeux de données spécifiques.																							
Focalisation de la compétition annuelle Mauriapp Challenge sur l'exploitation de données publiées	CP + organisateurs de la compétition																						
Mise en place d'un mécanisme de requête de	CP																						

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
jeux de données en ligne et de réponses																							
Financement																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Identification de budget et de ressources humaines au sein de la DGTIC et des premières agence sélectionnées pour l'organisation des activités de sensibilisation, installation, formation et renforcement de capacités, nettoyage et publication des données, etc.	CP																						

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
Identification des donneurs ou des projets en cours pouvant financer le lancement de l'initiative, développement de propositions de financement, et sécurisation des financements	DGTIC+M EF+ CP																						
Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques																							
ACTIONS A COURT TERME																							
Développement et lancement d'une première version bêta du portail national de données ouvertes	CP+DGTI C	200 - 250k																					

Initiative Open Data en Mauritanie			2016			2017												2018					
Activité	Resp.	Cout	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	
Mise en place d'un standard d'interopérabilité des données au travers de la définition d'un standard de métadonnées pour tous les jeux de données	CP	20-30k																					
Extension du réseau l'Intranet haut débit de l'Administration	DGTIC	10M																					

ANNEXE A – LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Sidi Mohamed Ould Mohamed	Conseil National de Régulation
Yahya Dah Hama	Banque Centrale de Mauritanie
Ibrahima Mohamedou BALL	Banque Centrale de Mauritanie
Mhamed Mahmoud Sisi HABOTT	Banque Centrale de Mauritanie
Ibrahima Elimane Kane	Banque Centrale de Mauritanie
Moctar SAAD	Ministère chargé du Budget
Hamidou Doucouré	Autorité de Régulation des Marchés Publics
Ahmed Salem OULD BEDDE	Autorité de Régulation des Marchés Publics
Issa Elyedaly	Ministère des Relations avec le Parlement et de la Société Civile
Sidi Mohamed Zenvour	Ministère de l'Economie et des Finances
Elkhaless Bowba	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
Mohamed Val Ould Ahmedou	Ministère de l'Education Nationale
Abdallahi Ould Arbi	Ministère de l'Education Nationale
Limam Hamoud	Ministère de l'Education Nationale
CHEIKH OULD ZAMEL	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
Yemhalha Mohamed Taleb	Ministère Secrétariat Général du Gouvernement
Mariem Mint Maarouf	Office National de la Statistique
M. Ahmedou OULD HAWBA	Université des Sciences, de Technologie et de Médecine
Kane Mohamed Abdallahi	Société de Développement des Infrastructures Numériques
Deddah Mhamed Mahfoud	Société de Développement des Infrastructures Numériques

Moustapha dit Adi OULD YACOUB	Mauriandroid
Mr. Le Ministre Moctar Malal Dia	Ministre de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Mohamed Moctar Hasni	Haut conseil à la jeunesse
<u>Dr.Ing Hafedh Mohamed Babou</u>	Haut conseil à la jeunesse
<u>Hasmiyou Diop</u>	Hadina Rimtic
Bocar SY	Hadina Rimtic
Dahaba DIAGANA	Hadina Rimtic
<u>Mariem Kane</u>	Haut conseil à la jeunesse
MOHAMED ABDALLAHI BELLIL	Observatoire mauritanien de Lutte contre la Corruption
Mahfoudh Ould Taghi	ATMST
M. Yahya Ould El Eyal	ONG Globe
Mohamed Lemine Salihi	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Zeinebou Mint Bouna	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Cheikh Oumar Elimane Ly	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Mohamed Ould Boba	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Brahim Ould Mohamed Nouh	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Didi Ould Mohamed Lemine	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Djibrirou Bassirou	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Khadijetou Mint Mohamed Amar	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Vefa Mint Mohamed El Moktar	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC
Mansour Corera	Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC

ANNEXE B- JEUX DE DONNEES GENERAUX

Cette section décrit les jeux de données identifiées durant la mission et leur disponibilité pour une publication sur le portail de données à brève échéance.

Jeux de données	Responsable	Connectivité intranet de l'agence au Datacenter de la DGTIC	Faisabilité	Bénéfices et risques	Action Recommandée
Données budgétaires	MEF	FH ¹⁵²	Les données BOOST sont déjà disponible sur plusieurs année (depuis 2009) et pourrait être publiée quasiment immédiatement	Risque nul Bénéfice : fournir un premier exemple d'innovation en organisant une compétition pour le portail BOOST mauritanien et des visualisations innovantes	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication
Données de dépenses publiques désagrégées	MEF/Agence Spécifique	FO ¹⁵³ (Trésor public, Direction générale de budget)	Les données de dépenses ne sont pas encore disponible mais font partie des objectifs de BOOST. De la même manière la désagrégation est au niveau des wilayas et l'objectif et d'atteindre au moins le niveau moughataa	Risque nul Bénéfice : fournir une visibilité à la fois des dépenses et des recettes jusqu'au niveau des moughataa	Moyen terme après démonstration de l'impact de la publication des données BOOST actuellement disponible
Données Statistiques et de recensement	ONS	Pas connecté aujourd'hui	Beaucoup de données sont disponibles concernant	Données extrêmement utiles notamment pour les chercheurs et	Difficulté plus administrative que technique. Pourrait faire

¹⁵² FH : Faisceau hertzien

¹⁵³ FO : Fibre Optique

			notamment le dernier recensement. Ces données sont facilement publiable car déjà au format numérique. De même les données statistiques devraient pouvoir être facilement publiées	permettrait des analyses socio-économique sur le pays	partie de la 1ere série de publications
Textes de loi	Secrétariat Générale	FO	Toutes les archives du journal officiel sont disponibles au numériques.	Données intéressante pour les organisations de la société civile et facilement publiable	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication
Données sur la pêche	MPecEM	FO	Le ministère de la pêche est un des ministères publiant le plus de données sur son site	Peu de travaux dans le domaine Open Data porte sur la pêche et l'organisation d'un concours d'innovation autour de cette thématique serait intéressante et pourrait également servir la FiTI	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication
Marché public	Autorité de Régulation des Marchés Publics	Pas connecté aujourd'hui	Il n'y pas aujourd'hui de centralisation des avis, mais chaque commission publie les avis selon ses décisions propres et les canaux qu'elle estime appropriés	La publication des données sera difficile tant qu'il n'y aura pas de centralisation. Cependant, ces données sont utiles à de nombreux acteurs pour la transparence, pour la publicité permettant de touché un plus grande nombre de candidats	Candidat pour la 2 ^{ème} phase de publication

Données sur les établissements publics (police, école, centre de soins, etc.)	Ministère sectorielle	La majorité est connectée par FO et les autres par FH	Les données sur les différents établissements et notamment leur position géographique n'a pas l'air disponible de façon complète	Données très utiles pour les services aux populations	Candidat pour la 3 ^{ème} phase de publication
Données sur les services publics (eau, énergie, poste, télécom)	ARE	Pas connecté aujourd'hui	L'ARE centralise toutes les données des prestataires de services publics dans le domaine de l'eau, l'énergie, la poste et les télécom. Ces données sont disponibles au format numérique	L'ARE possède beaucoup de données à fort potentiel comme l'emplacement des points d'eau, les tarifs des différents services, les niveaux d'utilisation.	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication
Données de la Banque centrale	BCM	FO	La BCM et notamment la direction des études dispose de nombreuses données économiques. La BCM dispose aussi d'information potentiellement intéressante comme l'emplacement des agences bancaires dans le pays. La direction des études centralise pas	Beaucoup de données ont un fort potentiel pour les chercheurs en économie, le secteur privé, les développeurs de services	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication

			mal de données sur un embryon de portail qui pourrait être exploité		
Données sur les résultats d'examen, l'absentéisme des agents publics, et sur les identifiants des élèves	MEN	FO	<p>Le ministère de l'éducation possède de nombreuses données et notamment les résultats aux examens, ou les numéros des identifiants des élèves du secondaire. Ces données sont disponibles au format numérique et des services en ligne sont disponibles sur le site web. Le MEN collecte aussi depuis peu des données d'absentéisme par école ainsi que les questionnaires annuels de rentrée scolaire. Toutes ces données sont numérisées, et les archives sont en cours de numérisation. Le MEN n'a pas de SI centralisé à l'heure</p>	Toutes ces données ont un fort potentiel, et plusieurs entrepreneurs rencontrés ont exprimé leur demande pour ces données. Ils ont aussi exprimé la réticence de l'administration à leur fournir. Le blocage semble donc plus administratif que technique.	<p>Difficulté plus administrative que technique. Pourrait faire partie de la 1ère série de publications</p>

			actuelle donc la publication automatique ne pourra être implémenté que dans un deuxième temps.		
Données des Industries extractives (pétrole etc.)	MPEM	FH	Le MPEM publie sur son site web tous les contrats et les licences dans le cadre de l'ITIE. La publication sur un portail de données ouvertes devrait être facile	Données utiles pour le secteur privé et pour les organisations de la société civile impliquée dans l'ITIE	Candidat pour la 1 ^{ère} phase de publication